

PROJECTIONS

Le journal d'informations municipales des Saint-Gervolains

www.saintgervais.com • N°31 • Été 2019

ÉGLISE DE SAINT-NICOLAS-DE-VÉROCE

**La réouverture après l'incendie
du 18 juillet 2018**

DISPOSITIF MONT-BLANC
Réglementation de l'accès
au Mont-Blanc par la voie
royale de Saint-Gervais

ALPI HOURS FESTIVAL
Un nouveau festival
d'été pour tout public

**CHAMPIONNAT DE FRANCE
DES COURSES DE MONTAGNE**
Un record de participants
pour l'édition saint-gervolaine



PROTÉGER LA POPULATION

LE RISQUE TÊTE ROUSSE

En 2010, les Saint-Gervolains et le monde entier découvraient que le glacier de Tête Rousse, situé à 3 200 mètres d'altitude, emprisonnait une poche d'eau d'un volume estimé proche de celui qui provoqua la catastrophe de 1892.

Face à cette situation, les services de l'État, les scientifiques et la commune de Saint-Gervais se mobilisaient pour faire diminuer le risque qui pesait sur la population et parallèlement pour mettre en place un plan de protection des habitants. Les moyens déployés furent importants et nombreux se souviennent que ce plan fut cité en exemple et même pris en modèle... jusqu'au Japon.

Depuis, dès 2010 trois pompages de la poche aval furent entrepris, une surveillance annuelle par les scientifiques fut mise en place pendant qu'un dispositif d'alerte était élaboré. Cet ensemble de mesures permit de faire retomber de plusieurs crans l'inquiétude légitime de la population.

L'auscultation du glacier permit ensuite la découverte d'une nouvelle poche à l'amont du glacier sous l'aiguille du Goûter. Au-delà du risque de rupture brutale, c'est celui d'une connexion des deux poches qui représente désormais le risque majeur.

Une modélisation des scénarii fut alors établie par le service Restauration des Terrains de Montagne (RTM) de l'Office National des Forêts (ONF) pour imaginer quels secteurs seraient impactés par une lave torrentielle, depuis le glacier jusqu'à Bionnay, en fonction du volume d'eau de la ou des poches et les travaux qu'il convenait d'engager rapidement pour l'endiguer.

L'importance de ce risque est transcrite dans son coût financier, 6 262 088 € de dépenses entre 2010 et 2018. Son financement a été assuré par l'État pour 80 %, ce qui est exemplaire et remarquable, le solde quasiment en totalité par la commune de Saint-Gervais et ses contribuables soit plus de 1 200 000 €. À la vue de ces chiffres, chacun peut s'interroger sur l'existence d'une solidarité entre les communes de la Communauté de communes Pays du Mont-Blanc (CCPMB).

L'espoir de la solidarité vint en 2015 de Martial Saddier, alors président du Syndicat Mixte d'Aménagement de l'Arve (SM3A), qui considéra que ce risque exceptionnel relevait effectivement de la solidarité de tout le bassin de la vallée de l'Arve. Il proposa donc au Préfet Leclerc que le SM3A prenne en charge

les travaux, la commune gardant la compétence de la sécurité, comme c'est le droit. Le Préfet valida ce montage et face à l'engagement de réaliser rapidement les travaux autorisa le démontage de la quasi-totalité du dispositif d'alerte (seul le secteur de Bionnay est encore équipé).

Malheureusement la règle du cumul des mandats fit que Martial Saddier dut céder son siège et que le nouveau Président du SM3A n'eut pas la même conscience des enjeux humains liés à ce risque.

Le Président de la CCPMB et son représentant au SM3A, Étienne Jacquet Maire des Contamines Montjoie et vice-président de la CCPMB et du SM3A, au lieu de permettre de respecter cet engagement, lui donnèrent une connotation politique ce qui empêcha l'inscription budgétaire des travaux et leur réalisation. Ignorer le risque et empêcher des mesures de protection de la population relève de l'inconcevable, mais l'organisation politique française (communautés de communes...) fait que l'inconcevable est possible puisque la voix des communes concernées est minoritaire dans ces structures, permettant donc à d'autres de décider.

Il fallut attendre le budget 2019 pour voir la somme de 300 000 € inscrite pour des études, aucune somme n'étant prévue pour les travaux, estimés entre 3 à 4 000 000 €.

Pendant ce temps-là, les scientifiques au travers de leur rapport 2018 rendu en février 2019 montrèrent que le volume de la poche amont avait augmenté de 40 % en 2 ans, portant le volume des deux poches à une estimation maximale de 40 000 m³ (pour mémoire, celui de la poche de 1892 a été estimé à 80 000 m³).

Même si aujourd'hui il semblerait qu'une nouvelle prise de conscience permette d'avancer plus rapidement, à la suite des interventions que j'ai faites auprès du Préfet Lambert, il n'empêche que le temps perdu au nom de jeux politiques provinciaux surprend et interroge. L'intérêt public n'est-il pas ailleurs ?

PRÉSERVER NOTRE ESPACE NATUREL

Par sa situation à plus de 3 200 mètres sur l'itinéraire d'accès au sommet du Mont-Blanc, Tête Rousse est au centre d'une autre actualité, celle de la nécessaire régulation de son accès.

Ce combat qui s'apparente plutôt à une croisade, je le mène avec les élus de

mon équipe municipale depuis 2003, il y a plus de 15 ans.

Le constat de l'état de cet itinéraire surfréquenté, révélé lors de la canicule de 2003, la neige n'ayant pas alors recouvert les immondices laissés par l'activité humaine, voire la chaleur ayant favorisé leur remontée, nous avait amené à lancer la campagne **La montagne à l'état pur** « pour ne laisser dans la montagne que la trace de nos pas. »

Une première étape fut franchie en 2013 grâce au Préfet Leclerc et j'écrivais alors : « Cela faisait 10 ans que l'équipe municipale mobilisait toutes les énergies pour que le Mont-Blanc retrouve son calme et sa vocation, celle d'accueillir des alpinistes qui rêvent d'atteindre son sommet en respectant ce site exemplaire. C'est cette exemplarité que l'État français a consacré lorsqu'il décida d'en faire un site classé le 14 juin 1951.

Malheureusement, depuis quelques décennies, cette volonté s'est heurtée aux conséquences de l'excessive attractivité du Mont-Blanc. Ainsi les valeurs mythiques qu'il représentait, la pureté, l'effort, l'humilité... furent mises de côté pour être remplacées par un business à tout prix et à outrance. Pour le camoufler, certains ont même poussé l'excès jusqu'à défendre que la montagne étant un espace de liberté, chacun y était libre d'y faire tout et n'importe quoi... y compris la souiller sans complexe. »

Il aura fallu 5 ans de plus pour convaincre, mais peu importe, aujourd'hui l'ensemble des acteurs de la montagne a convenu que trop c'est trop, l'été 2018 ayant été celui de tous les excès : guide frappé, cordées bousculées, début de bagarre au refuge du Goûter, guides marrons, matériel volé... La volonté est désormais commune, préserver le Mont-Blanc et permettre à tous ceux qui veulent en jouir de pouvoir continuer à le gravir sereinement en le respectant.

Rien de plus n'est imposé en 2019 puisqu'il ne s'agit que de faire respecter les lois et règlements qui existent depuis des décennies. Ceux qui les respectaient n'y verront pas de changement, ceux qui jouaient avec n'y ont plus leur place.



Jean-Marc Peillex,
Maire de Saint-Gervais
Conseiller départemental
du Canton du Mont-Blanc

CONSTRUCTIONS INFÉRIEURES À 5 M² : L'ABSENCE DE FORMALITÉ N'EXEMPT PAS DE RESPECTER LES RÈGLES D'URBANISME

Il est rappelé qu'aux termes de l'article R.421-2 du Code de l'Urbanisme, les constructions inférieures à 5 m² de surface au sol sont dispensées de formalité administrative dès lors qu'elles sont situées en zone constructible du Plan Local d'Urbanisme. Cela ne signifie pas pour autant que de telles constructions peuvent être réalisées librement et s'affranchir des règles d'urbanisme en vigueur (volumétrie, architecture, implantation par rapport aux différentes limites, ...).

Les projets contrevenants à ces dispositions peuvent faire l'objet de poursuites pénales, en application de l'article L.421-8 du Code de l'Urbanisme.

En vue d'assurer la tranquillité de tous et de préserver la qualité des paysages et de l'architecture locale, il est recommandé aux porteurs de projet de venir les présenter au service de l'urbanisme avant leur mise en œuvre.

Saint-Gervais lance sa plateforme collaborative « Multivote »

La commune de Saint-Gervais lance une plateforme collaborative de sondage en ligne afin de connaître l'opinion des habitants ainsi que des personnes de passage sur de nombreux thèmes qui seront abordés tout au long de l'année.

Multivote est un concept simple et ludique qui permet de voter, donner son avis sur des consultations en ligne. Pour cela, il vous suffit de créer un compte rapidement avec un mode « découverte » (sans enregistrement) avec un nombre limité de fonctions, un mode via « Facebook » (enregistrement rapide via votre compte Facebook) et un mode via la saisie d'un email et d'un mot de passe.

Retrouvez dès maintenant les premières consultations en ligne sur le site Internet de Saint-Gervais à l'adresse www.saintgervais.com/multivote. Une plateforme participative sécurisée permettant de consulter, de manière qualifiée, une communauté en toute

confiance avec la protection des données personnelles en conformité avec la norme RGPD : l'engagement simplifié en flux continu des citoyens et des acteurs économiques et sociaux.



COMMENT ÇA MARCHE ?

- 1 Aller sur : www.saintgervais.com/multivote
- 2 Créez votre compte et répondez aux questions
- 3 Découvrez en direct les résultats
- 4 Echangez dans les commentaires

VOUS FAITES DÉSORMAIS PARTIE
DE LA COMMUNAUTÉ MULTIVOTE SAINT-GERVAIS !

Un nouveau concessionnaire au refuge du Nid d'Aigle



Le 14 novembre 2018, le conseil municipal votait le principe de remise en concession de la gestion du refuge du Nid d'Aigle, pour trouver dès l'été 2019 un remplaçant à Madame Isabelle Nantet, concessionnaire de 2014 à 2019.

À l'issue de la procédure habituelle de délégation de service public, le conseil municipal a entériné, dans sa séance du 17 avril 2019, la candidature proposée par le Maire, à savoir celle de la Fédération Française des Clubs Alpins et de Montagne, seule candidate restante à la fin de la procédure, pour les 5 étés à venir (2019-2023).

Les périodes d'ouverture demandées vont du 1^{er} juin au 30 septembre de chaque année.

Mais, avant l'ouverture de cet été 2019, des travaux d'entretien du bâtiment ont dû être réalisés pour un montant prévisionnel de 55 000 € à la charge de la FFCAM, comprenant notamment le changement du mobilier intérieur du refuge.

En contrepartie de la mise à disposition du refuge, la commune percevra une redevance annuelle forfaitaire de 5 000 €, ainsi qu'une redevance variable dépendant du nombre de nuitées réalisées sur l'été (5 €/nuitée pour les 1 000 premières nuitées, puis 7 €/nuitée à partir de la 1 001^e).

Le nouveau délégataire s'inscrit dans la continuité du dispositif de réservation des refuges de la voie d'accès au Mont-Blanc.

ÉDITO	2
ACTUALITÉS	3
MONTAGNE	4-5
FINANCES	6-7

VIABILITÉ HIVERNALE	8
EAU-ASSAINISSEMENT ...	8-9
CULTURE ET PATRIMOINE	10-11
ÉGLISE DE SAINT-NICOLAS	12-13

VIE LOCALE	14-15
SPORTS.....	16-17-18
TOURISME	19-20
PETITE ENFANCE	20

AGENDA	21
EXPRESSION POLITIQUE....	22
EN BREF	23
ÉTAT CIVIL / INFORMATIONS	24



Directeur de publication : Jean-Marc Peillex / Rédaction en chef : Ludovic Colas – Nathalie Deschamps / Rédacteurs : Mathieu Charrière, Laurent Claudel, Véronique Clévy, Ludovic Colas, Céline Coletto, Lucile Chuffart, Nathalie Deschamps, Renaud Duquy-Nicoud, Marie-Christine Favre, Claire Grandjacques, Gabriel Grandjacques, Gwendoline Jagot, Didier Joseph, Emma Legrand, Karen Mazzilli, Jean-Marc Peillex, Elsa Riche, Nicolas Sculfort, Bernard Séjalon, Marc Sirop, Élan citoyen, Notre Ambition Saint-Gervais. / Crédit photos : Babilou-crèche les Petits Éterlous, Erwan Bibollet, Ioan Bozzolo, Mathis Bozzolo, Curling Club de Saint-Gervais, Pierre Deloche, Nathalie Deschamps, Serge Deschamps, École de l'Assomption, École de Bionnay, École du Fayet, École Marie Paradis, École du Montjoly, École de musique de Saint-Gervais, Jean-François Grange Chavanis, Hockey Club 74, Reka Hodgyai, Pierre-Louis Jazac, Victor Lourdel, Boris Molinier, Pepperstudio, Léo Roblin, Anne-Laure Roux, Saint-Gervais Danse sur Glace, Saint-Gervais Mont-Blanc Vol Libre, Société de secours en montagne, Julia Socquet Dagoreau, Pascal Tournaire, Office de tourisme de Saint-Gervais, Mairie de Saint-Gervais, X / Maquette : @scoopcommunication 11016-MEP / Impression : Imprimerie des Deux Ponts / Informations légales : ISSN 1266-6866, dépôt légal à parution – 7 000 exemplaires / Imprimé sur papier aux normes PEFC issu de forêts gérées durablement. Emballage biodégradable home compost



NOUVEAU DISPOSITIF D'ASCENSION DU MONT-BLANC

Du 1^{er} juin au 30 septembre 2019, l'ascension du Mont-Blanc se fera en veillant à respecter les règles fondamentales liées à l'alpinisme et au respect du site classé du Mont-Blanc. En effet, depuis plusieurs saisons, il a été constaté une surfréquentation de la voie normale dite « Voie Royale » (Nid d'Aigle, Tête Rousse, couloir du Goûter, arête des Bosses, etc.). Cette surfréquentation a eu pour conséquence d'assister à de nombreuses incivilités au refuge du Goûter ou lors de l'ascension ou de la descente du Mont-Blanc, telles des bousculades

mettant en péril la sécurité des candidats au Mont-Blanc ou des violences contre un guide.

Parallèlement, le non-respect de l'obligation de réserver en refuge a entraîné une surfréquentation pendant de nombreux jours, contraire aux autorisations délivrées et créant des risques pour la sécurité des alpinistes.

C'est pourquoi le Préfet de Haute-Savoie et le Maire de Saint-Gervais ont décidé de faire appliquer strictement les règles

d'accès au sommet par cet itinéraire. Les alpinistes qui auront le projet de faire l'ascension du Mont-Blanc en plusieurs jours devront réserver obligatoirement leur(s) nuitée(s) dans un ou plusieurs refuges de l'itinéraire concerné (Refuge du Nid d'Aigle, Tête Rousse et refuge du Goûter). Les réservations seront nominatives, un justificatif sera généré qu'il sera impératif de conserver précieusement afin de pouvoir le présenter lors de contrôles (imprimé ou via Smartphone). Ce justificatif de réservation est nominatif et ne peut en aucun cas être cédé.

Les contrôles



Plusieurs personnes seront désormais présentes afin d'effectuer des contrôles. **Les gendarmes du Peloton de Gendarmerie de Haute Montagne (PGHM)**, seront sur le site pour veiller au respect de la nouvelle réglementation. Comme le mentionne le dernier communiqué de presse de la préfecture du 74, une brigade blanche va aussi patrouiller sur l'itinéraire : "Le personnel du

peloton de gendarmerie de haute-montagne (PGHM) et les membres de **la brigade blanche créée par la commune de Saint-Gervais** effectueront des contrôles inopinés sur l'ensemble de l'itinéraire pour s'assurer du respect des dispositions de cet arrêté. Ils rappelleront également les règles de sécurité que tout alpiniste se doit de respecter pour assurer sa sécurité".

QUELLES SONT LES SANCTIONS PRÉVUES EN CAS D'INFRACTION ?

"Le non-respect des prescriptions édictées par le présent arrêté sera sanctionné conformément aux lois et règlements en vigueur :

- Toute personne ne respectant pas l'interdiction de camper en site classé est passible de deux ans d'emprisonnement et de 300 000 € d'amende (article L. 341-19 du code de l'environnement).
- Toute personne faisant acte de rébellion à l'encontre des personnes chargées de la mise en œuvre du présent arrêté est passible de deux ans d'emprisonnement et de 30 000 € d'amende et jusqu'à trois ans d'emprisonnement et 45 000 € d'amende si commis en réunion (art. L.433-7 du code pénal).
- Toute personne faisant acte de filouterie, notamment l'intention ou le fait de se faire héberger sans payer, est passible de six mois d'emprisonnement et de 7 500 € d'amende (art. L.315-5 du code pénal)".

LA BRIGADE BLANCHE

TSERING PHINTSO SHERPA :

Guide et organisateur de treks en Himalaya notamment au Népal et Tibet depuis plus de 30 ans. Il appartient à une famille de l'ethnie sherpa qui est associée à l'alpinisme depuis les années 1950 sur les premières expéditions en Himalaya.



PHILIPPE GODARD :



Engagé comme sous-officier en 1979 à l'École Militaire de Haute Montagne de Chamonix, il passe 6 années dans les Chasseurs Alpins puis intégrera le PGHM jusqu'à sa retraite en 2018.

CHRISTOPHE DELACHAT :

Guide de haute montagne à la compagnie de Saint-Gervais mais aussi caméraman, réalisateur et écrivain.



Un aller/retour dans la journée possible

Ne sont pas concernés les alpinistes qui font l'aller/retour au sommet du Mont-Blanc dans la journée et qui n'ont donc pas besoin d'une nuit en refuge. Attention cependant, l'aptitude des personnes voulant prendre cette option sera vérifiée lors de contrôles. « *Les forces de l'ordre ont toute latitude pour apprécier la capacité des ascensionnistes à s'affranchir du besoin d'un hébergement pour effectuer l'ascension et sa redescente (Article 7 de l'arrêté*)* ».

LA MONTAGNE À L'ÉTAT PUR : 15 ANS DE MOBILISATION

Souvenez-vous !

2004 : deux opérations de grande envergure pour nettoyer la haute et moyenne montagne. Une mobilisation sans précédent : des centaines de bénévoles de tous horizons, des tonnes de déchets rassemblés sur le parking de la télécabine !



2007 : le « Marathon des déchets » en partenariat avec TV8 Mont-Blanc : 250 bénévoles et encore 100 m³ de déchets.



En altitude
Les anciennes décharges des refuges, câbles et matériaux divers sont évacués par hélicoptère ou par le Tramway du Mont-Blanc.



La Cabane des Rognes et le refuge Vallot sont débarrassés des déchets abandonnés par des alpinistes. Le site du **Mont Lachat** est nettoyé par l'École Militaire de Haute Montagne, avec notamment le retrait des impressionnants barbelés laissés sur place.



À partir de 2010, cette journée d'automne ne sera plus nécessaire : il n'y a plus de gros déchets en altitude. La FFCAM se charge du refuge Vallot, la commune des Houches de la Cabane des Rognes, et grâce au travail des « Ambassadeurs » ainsi qu'à l'installation de toilettes sèches, la montagne est redevenue plus propre.



2005-2012 : la journée de printemps est consacrée aux zones de basse et moyenne altitude. Les sentiers de promenade sont ratissés sur tous les versants, et les décharges anciennes ou sauvages sont nettoyées, en moyenne montagne ou dans les ravins.



Une année est plus particulièrement consacrée aux forêts, une autre aux ruisseaux et torrents.



Avec la participation d'EDF et de la société de pêche, le Bonnant sera débarrassé de ses encombrants.



Après avoir utilisé une première fois le cheval pour nettoyer les zones difficiles d'accès, les ânes et les mules ont pris le relais et accompagnent régulièrement les bénévoles.



Les enfants participent en réalisant des expositions, des dessins ou un livret de sensibilisation. Ils nettoient également les secteurs faciles d'accès.

À partir de 2013, les opérations se resserrent aux alentours de Saint-Gervais, du Fayet et de Saint-Nicolas : si les zones naturelles sont plus propres, il n'en est pas de même près des zones urbanisées, et surtout au bord des routes !

Merci aux bénévoles et aux associations qui restent fidèles au rendez-vous annuel.

TARIFS DES REMONTÉES MÉCANIQUES : NOUVEAUTÉS ET PROMOTIONS POUR L'HIVER PROCHAIN

NOUVEAU FORFAIT DMC PIÉTON ANNUEL : 60 EUROS !!

En réponse à la demande de la Commune, la STBMA, concessionnaire du domaine skiable de Saint-Gervais, a créé ce nouveau produit piéton permettant d'emprunter **la télécabine Saint-Gervais – le Bettex (DMC)** en illimité pendant les périodes d'exploitation (hiver + été). Il sera mis en vente à partir de l'hiver 2019-2020.

NOUVELLE PROMOTION WEB JOURNÉE

Ces dernières années, les promotions introduites par la STBMA ont principalement ciblé les séjours (promotion web séjour) et les périodes basses (promotions Première neige et Ski de printemps). Répondant à une demande forte des skieurs de proximité, le domaine skiable va introduire dès l'hiver prochain une nouvelle offre sur le forfait journée accessible à tous : **le forfait 1 jour au prix du forfait 4 h pour**

tout achat sur Internet au moins 6 jours à l'avance. Cette promotion sera cumulée avec l'avantage famille (-10 %).

FORFAIT SAISON : DES AVANTAGES SUPPLÉMENTAIRES POUR LES CLIENTS FIDÈLES

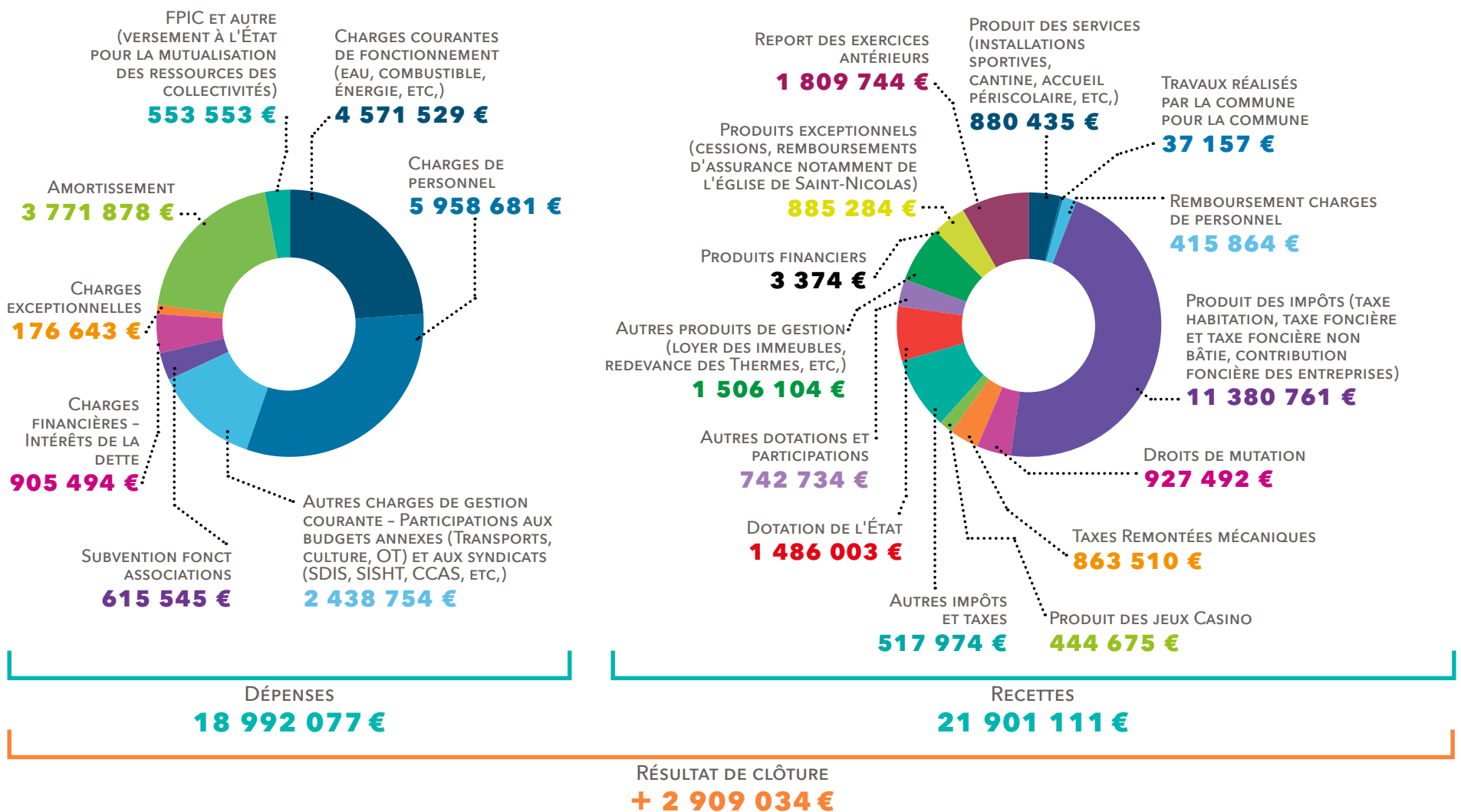
L'offre Prévente sur les forfaits saison et année (-25 % avant le 30 novembre) s'accompagnera d'une nouvelle réduction pour les clients fidèles (ayant déjà acheté un

forfait saison ou année auparavant). Cette réduction sera cumulée avec l'utilisation des points SKIWIN.

LE CLUB FIDÉLITÉ SKIWIN

Lancé en décembre 2016, SKIWIN permet de gagner des points à chaque achat de forfait en ligne et ainsi de cumuler un crédit déductible des futurs achats. L'adhésion est gratuite et donne aussi accès à des offres et des événements exclusifs. Toutes les informations sur le site www.saintgervais.ski

COMPTE ADMINISTRATIF 2018 : RECETTES ET DÉPENSES COMMUNALES



LES ABATTEMENTS SUR LA TAXE D'HABITATION

La Commune, dans le cadre de sa politique fiscale favorable aux familles résidentes principales, applique un abattement pour charges de familles plus important que celui préconisé par l'État : de 15 % au lieu de 10 % (1 à 2 personnes) et 25 % au lieu de 15 % (3 personnes ou plus). Cela entraîne une réduction d'impôt pour les familles concernées.

La Commune applique également un abattement forfaitaire général à la base qui profite à l'ensemble des contribuables, résidents permanents ou secondaires. L'effort décidé par l'équipe municipale génère donc une économie sur la taxe d'habitation payée par les habitants et une recette en moins pour la commune d'un montant de 356 371 €.

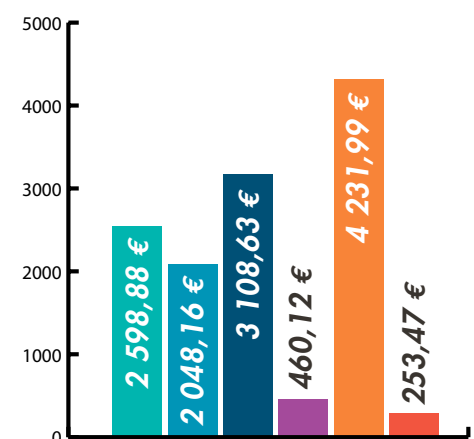
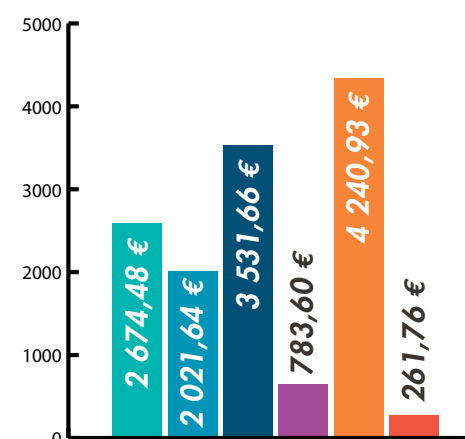
EXEMPLE

Pour un bien d'une valeur locative de 4 383 €, la part communale de la taxe d'habitation 2019 sera :

	FAMILLE AVEC 1 ENFANT		FAMILLE AVEC 2 ENFANTS	
	Cas général préconisé par l'État	À Saint-Gervais	Cas général préconisé par l'État	À Saint-Gervais
ABATTEMENT GÉNÉRAL	0 €	576 €	0 €	576 €
ABATTEMENT FAMILLE	360 €	540 €	721 €	1 081 €
VALEUR LOCATIVE CORRIGÉE	4 023 €	3 267 €	3 662 €	2 726 €
TAUX COMMUNAL TAXE HABITATION	20,10 %	20,10 %	20,10 %	20,10 %
MONTANT DE LA TAXE HABITATION	809 €	657 €	736 €	548 €
ÉCONOMIE		152 €		188 €

RATIOS RÉGLEMENTAIRES DU BUDGET PRINCIPAL PAR HABITANT

- Dépenses réelles de fonctionnement
- Produit des impositions directes
- Recettes réelles de fonctionnement
- Dépenses d'équipement brut (investissements)
- Encours de dette
- Dotation globale de fonctionnement



INVESTISSEMENTS POUR L'ANNÉE 2019

BUDGET VILLE

4 573 000 €*

Budget primitif voté en décembre 2018 / Budget supplémentaire voté en mars 2019

* Principales opérations (détails disponibles sur demande auprès de la Mairie) :



BÂTIMENTS : ACQUISITION, ENTRETIEN ET RÉNOVATION

1 790 167 €

- Création d'un nouveau bâtiment au centre technique municipal 674 000 €
- Réhabilitation de l'alpage de Joux 525 700 €
- Rénovation et la création d'appartement dans l'ancienne maison du gardien du cimetière 127 000 €
- Complément pour la réalisation d'un chalet d'accueil au rocher d'escalade du parc thermal 108 000 €



INSTALLATIONS SPORTIVES

247 250 €

- Rénovation de l'éclairage du minigolf 54 000 €
- Mise en place d'un dispositif de réservation informatisé au tennis/minigolf 51 900 €
- À la patinoire, réfection d'un vestiaire 44 000 € et passage de l'éclairage au led 23 000 €



VOIRIE

170 700 €


INFORMATIQUE ET VIDÉOPROTECTION

139 000 €


PARTICIPATIONS ET SUBVENTIONS

610 000 €


MANIFESTATIONS, MONTAGNE ET TOURISME

201 000 €


RESTAURATION DE LA CHAPELLE DES CHATTRIX

315 000 €


TRAVAUX COURANTS ET DIVERS

402 100 €


ENROBÉS

200 000 €


PARC MATÉRIEL

102 000 €


BUDGET EAU

715 000 €


BUDGET ASSAINISSEMENT

500 000 €

SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

Le Conseil municipal et le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) soutiennent le tissu associatif local, pour un montant global de 677 918 € pour l'année 2019.



CULTURE, SOCIAL ET ASSOCIATIF

301 308 €

Amicale des Sapeurs-Pompiers (Section de Saint-Gervais/Le Fayet) **2 500 €** • Amicale du Personnel Communal **4 000 €** • Anciens combattants de Saint-Gervais Anciens AFN – section UDC **200 €** • Association Familles rurales **1 200 €** • Association Petit Train Parc Thermal **1 000 €** • Batterie Fanfare "La Renaissance" **3 000 €** • Chorale Montjoie **1 000 €** • Comité de Jumelage **5 000 €** • Ecole de musique **46 197 €** • Harmonie Municipale **6 500 €** • MJC (avec atelier lecture, club de l'amitié et aide au CLSH) **156 291 €** • Montagne en pages – Salon du livre de montagne **800 €** • Mont-Blanc Photo Festival **5 000 €** • Musique en vie **3 000 €** • Musique et Patrimoine **2 500 €** • Patrimoine vivant **1 000 €** • Sole petuis **1 000 €** • La Petite Bibliothèque de Saint-Nicolas **500 €** • Les baladins de la Lune Rousse **500 €** • ADMR Valmontjoie **22 500 €** • Banque alimentaire de Haute-Savoie **600 €** • G.N.P.E.A. **100 €** • U.N.A.F.A.M. 74 **1 000 €** • CLSH du Fayet **32 800 €** • Alzheimer Haute-Savoie **600 €** • Secours Catholique **300 €** • Donneurs de sang de Saint-Gervais Les Bains **200 €** • Espoir 74 **500 €** • A.N.P.A.A. 74 **150 €** • Association "Vie Libre" **150 €** • AFTC 74 **150 €** • Accueil Jules Ferry **700 €** • Espace Femmes Geneviève D **400 €**



AGRICULTURE

39 600 €

Races Alpines Réunies – OS agréé **1 200 €** • "Contrôle Laitier – Alliance Conseil Devient Éleveurs des Savoie" **1 200 €** • Compagnie des aniers et muletiers du Val Montjoie **1 000 €** • Foire Agricole **7 500 €** • GDS Saint-Gervais – Group. Défense Vaccination **1 700 €** • Aide consommation eau animale **2 000 €** • Aide activité agricole-emb. des fermes **25 000 €**



ÉDUCATION

18 180 €

"Enfants du Tarchet (école du Mont-Joly)" **1 000 €** • Association "Tout pour les enfants" – École de Bionnay **500 €** • ALPES Amicale Laïque des Petits Écoliers de Saint-Gervais (Marie Paradis) **3 100 €** • Comité des classes de découverte **6 500 €** • Comité des classes transport à la journée **3 000 €** • Le Sou de l'École du Fayet **500 €** • "Associations sportives et foyers des collèges de Varens, Saint-Joseph, Émile Allais, des lycées du Mont-Blanc et de Combloux, et MFR Le Belvédère" **1 940 €** • USEP Le Fayet **200 €** • A.P.E.I. du clos fleuri **800 €** • Associations "Nous aussi" **300 €** • Les enfants du Mékong **340 €**



SPORT – MONTAGNE

309 300 €

Association pour la gestion du mur d'escalade – AUME **19 000 €** • Caisse de Secours Compagnie des Guides Saint-Gervais **1 500 €** • Curling club de Saint-Gervais **3 000 €** • Saint-Gervais Mont-Blanc Patinage **40 400 €** • USMB Passy Saint-Gervais FOOTBALL **11 200 €** • La Montagn'hard **2 000 €** • Mont-Blanc Hockey Club **75 000 €** • Mont-Blanc Natation **5 000 €** • Secours en Montagne **1 500 €** • Ski club de Saint-Gervais **66 000 €** • Ski-Club de Saint-Nicolas **13 000 €** • Société de Pêche et pisciculture **1 100 €** • Sporting Hockey-Club mineur **35 000 €** • GIE HC 74 **25 000 €** • Tennis club Passy – Saint-Gervais **7 000 €** • Trail club Saint-Gervais **600 €** • Trailers du Mont-Blanc – Ultra trail **2 000 €** • Saint-Gervais MB Vol libre **500 €** • USMB Gymnastique **500 €**



TOURISME – MANIFESTATIONS

9 500 €

Groupe Folklorique La Chamoschire **3 000 €** • Les ambassadeurs de Megève et Saint-Gervais **5 700 €** • Fête des bûcherons **800 €**

SAINT-GERVAIS

VIABILITÉ HIVERNALE 2018-2019

FONCTIONNEMENT DÉNEIGEMENT

Afin de permettre aux habitants, touristes, saisonniers, professionnels et clients de circuler dans les meilleures conditions à Saint-Gervais, les services techniques municipaux se mobilisent chaque saison d'hiver dès les premières chutes de neige. 7 jours sur 7, les agents commencent à patrouiller à 3 h 30 du matin et jusqu'à 21 h. Ils déclenchent selon les conditions rencontrées le salage et/ou le déneigement.



LES CHIFFRES-CLÉS

- 13** équipes de déneigement
- 9** équipes de salage
- 5** secteurs délégués à des entreprises privées pour un montant de 93 250 €
- 22** sorties de déneigement hiver
- 420** tonnes de sel
- 222** tonnes de gravier



LES BONNES PRATIQUES !

Respecter les consignes de stationnement et de déplacement lorsque des opérations de déneigement sont annoncées.

Respecter les agents publics dans l'exercice de leurs fonctions, ne pas empêcher le bon déroulement de leur travail.

Respecter les consignes annoncées sur les panneaux routiers (équipements obligatoires).

Interdiction de skier sur les routes et les trottoirs.

Déneiger les trottoirs devant les résidences, propriétés ou commerces.

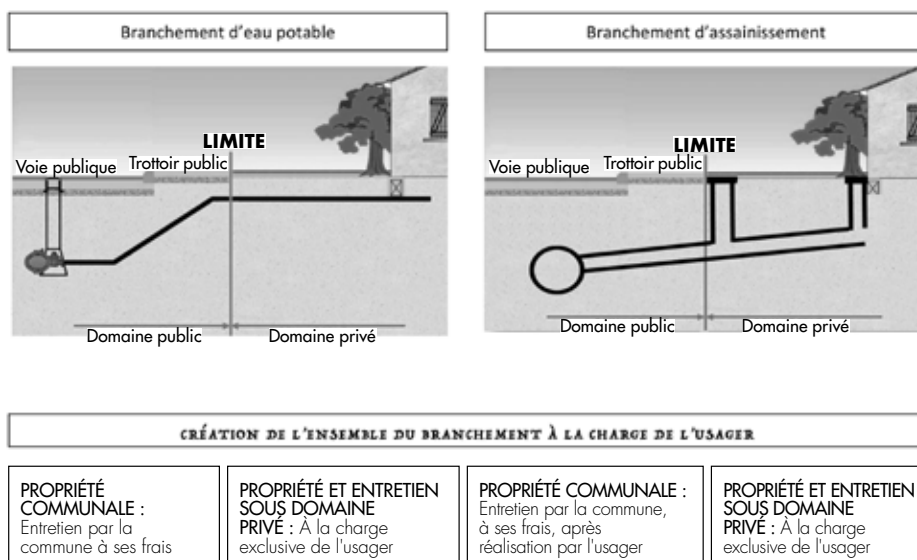
Règlement des services de l'eau potable, de l'assainissement collectif et de l'assainissement non collectif

Le 13 mars 2019, le conseil municipal a voté un nouveau règlement, disponible dans son intégralité sur le site www.saintgervais.com

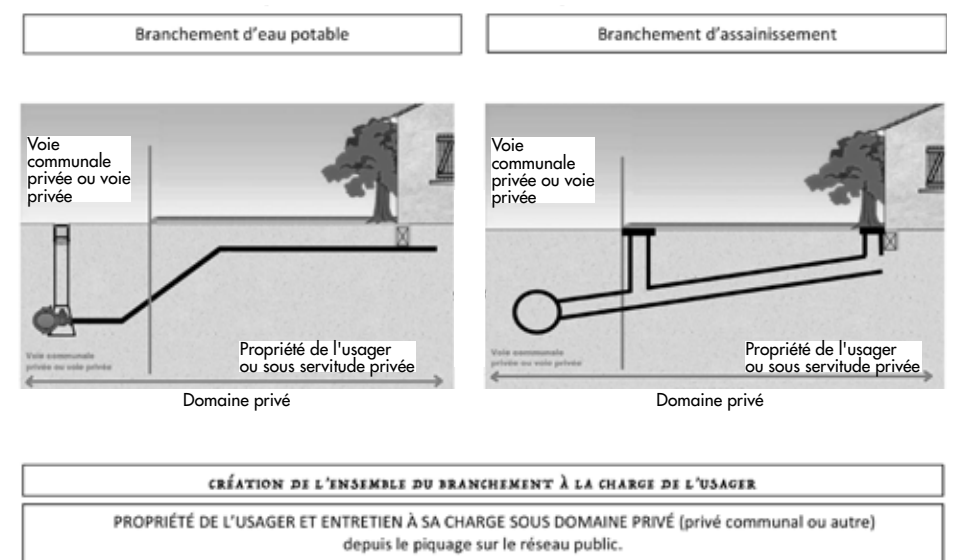
Ce règlement explicite notamment les principes de branchement sous le domaine public et sous le domaine privé.

SCHEMA DE PRINCIPE D'UN BRANCHEMENT

Cas du Réseau Public sous Domaine Public



Cas de réseau public situé sous domaine privé



Assurer aux Saint-Gervolains de l'eau potable en quantité et en qualité tout au long de l'année, un véritable challenge !

La commune de Saint-Gervais se distingue par une topographie très étagée et une répartition spatiale de ses habitants symptomatiques des territoires ruraux. Alimenter la ville en eau potable de qualité tout au long de l'année est un véritable challenge.

Des hameaux isolés, aux centres urbains denses comme celui de Saint-Gervais ou du Fayet, jusqu'au front de neige du Bettex, chaque secteur possède ses propres caractéristiques, contraintes et enjeux d'approvisionnement.

En tant que station touristique, la fluctuation de population est également importante quand les saisons battent leur plein, notamment lors des pics de décembre, février et de la période estivale. En 2018, tandis que la population permanente était de 5 690 habitants, la population journalière a bondi à plus de 25 000 habitants au maximum de fréquentation. Ce facteur du simple au quintuple, à l'échelle de la commune, est rendu encore plus complexe à gérer quand on constate qu'il n'impacte pas tout le territoire communal. En effet, la variabilité est faible au Fayet, tandis que **le secteur du Bettex nécessite une consommation plus de 10 fois supérieure en février qu'en mai.**

L'eau peut sembler abondante à Saint-Gervais. En considérant les précipitations annuelles et les réserves naturelles solides à haute altitude, c'est vrai. Cependant, seules les eaux souterraines, et non celles de ruissellement, sont aptes à la consommation. Elles sont captées, mises en charge dans les canalisations d'adduction et distribuées dans toute la collectivité.

Les sources principales pour la commune se situent sur le versant ouest du massif du Mont-Blanc, à Miage (1 600 m d'altitude), dans le vallon du torrent de Bionnassay, avec les sources de l'Orme, de Chalères, des Nays et de Bocancey, mais aussi dans d'autres secteurs comme Nant Ferney, les Fontanets, les Theumonts et Macherey. D'autres sources, de moindre importance, viennent compléter l'apport en eau.

Afin de solutionner la variabilité saisonnière de population, de grands réservoirs sont disposés en moyenne montagne : 1 000 m³ à 1 440 m d'altitude juste au-dessus du front de neige du Bettex, alimenté par les sources de Miage ; 600 m³ au hameau du Champel à 1 282 m, depuis les sources de l'Orme. D'autres réservoirs intermédiaires maintiennent un équilibre en étant

alimentés par des réservoirs supérieurs : Le Crêt (50 m³) ou Cupelin (1 000 m³) par exemple. Ils sont au nombre de 23 sur la commune, pour une capacité totale d'environ 6 200 m³. Afin de s'intégrer dans le paysage, ils sont semi-enterrés et végétalisés.

La gestion de l'eau de la commune n'est pas un enjeu uniquement pendant les fortes périodes de fréquentation. **Lors des intersaisons, les surplus de captage sont remis à la nature.** Le réseau a également été conçu pour éviter une stagnation des eaux dans les canalisations des secteurs peu peuplés, en installant des maillages qui favorisent la circulation et le fonctionnement permanent des réseaux. De même, le marnage du niveau d'eau des réservoirs entraîne son renouvellement.

Enfin, la commune poursuit ses travaux de réhabilitation des conduites d'eau potable en remplaçant des tronçons vieillissants et fuyards par de nouvelles canalisations. Le principe est de promouvoir à nouveau le transport de l'eau par des réseaux d'adduction et de servir la population par des réseaux de distribution, réduisant la pression au robinet.

Parallèlement, la pause de

compteurs de sectorisation assure un meilleur suivi de la consommation et la détection rapide d'éventuelles pertes. Toutes ces évolutions contribuent à une très nette amélioration du rendement hydraulique. **L'eau potable est captée sans être traitée**, mais la complexité technique du réseau, que ce soit pour les travaux ou la maintenance, et la disparité de densité de population apporte un coût à l'utilisateur. Pour un même segment d'un kilomètre de canalisation, le nombre d'abonnés branchés varie de façon importante entre les centres urbains et les hameaux. Par exemple, pour un kilomètre de canalisation, le secteur de la Gruvaz compte 27 branchements de particuliers alors que celui de l'avenue de Genève au Fayet en compte 58, soit plus du double. En milieu urbain, les branchements desservent des copropriétés, alors qu'en milieu rural, ils desservent en général des maisons individuelles, ce qui change le rendement du réseau, et impacte donc la facture des usagers.

Chaque jour, la commune met tout en œuvre pour assurer de l'eau de qualité à ses habitants, en maîtrisant les contraintes techniques et en ne cessant d'améliorer son réseau.

L'EAU DE SAINT-GERVAIS, UNE RESSOURCE « GÉNÉREUSEMENT » PARTAGÉE !

La Commune de Saint-Gervais bénéficie d'un réseau important de torrents, offrant une ressource en eau abondante pour les Saint-Gervolains, mais également et c'est sans doute moins connu au profit des communes limitrophes, dont la ressource hydrique est trop fragile au regard de leur population permanente et de leur fréquentation touristique.

Un premier captage sur le torrent de Miage, permet de récolter les eaux de fonte du glacier éponyme et par un réseau complexe, d'aiguiller au bénéfice des Communes de Combloux, Demi-Quartier et de Domancy, 41 % du volume capté (445 500 m³ en 2018).

Le captage du secteur de la Forclaz a été "apporté" par la Commune de Saint-Gervais en 2005 au profit de la Commune de Passy, qui a exproprié la commune de Saint-Gervais, permettant aux Passerands habitant les secteurs de Monfort, Les Plagnes, l'Abbaye ainsi qu'au lycée du Mont-Blanc de

disposer en permanence d'un accès à l'eau avec un prélèvement moyen annuel sur cette source saint-gervolaine de 31 000 m³.

Le captage des Terrains, situé au cœur du domaine skiable des Houches/Saint-Gervais, à proximité de la gare aval du télésiège du Kandahar a été cédé pendant 15 années, à la commune des Houches, le temps pour elle de capter de nouvelles ressources sur son territoire. Depuis le 1^{er} janvier 2019, date de fin de convention de mise à disposition de cette source aux Houches, la commune de Saint-Gervais a repris ses droits de captage, pour sécuriser l'approvisionnement des habitants du secteur du Prarion et de Bionnassay.

Ainsi, la Commune, forte de son patrimoine hydraulique, participe au maintien de la population locale et au développement économique de Combloux, Demi-Quartier, Domancy, Passy et Les Houches, et cela sans aucune contrepartie financière de ces communes qui revendent notre ressource à leurs abonnés !

PRIX DU M³ D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT EN 2019

Il se décompose en une partie fixe et une partie variable.

PART VARIABLE

tarif eau HT au m ³	1,67 €
redevance prélèvement	0,03 €
redevance pollution domestique	0,27 €
TVA (taux 2019)	0,11 €
tarif eau TTC au m ³	2,08 €

tarif assainissement HT au m ³	1,56 €
redevance modernisation des réseaux	0,15 €
TVA (taux 2019)	0,17 €
tarif assainissement TTC au m ³	1,88 €

TARIF EAU + ASSAINISSEMENT

TTC AU M³ 3,96 €

PART FIXE HT

eau	50,00 €
assainissement	40,00 €

Pleins phares sur la maison forte de Hautetour pour la nuit des musées !



© Mairie St-Gervais

Les élèves de la classe de Bionnay, médiateurs d'un soir



© Mairie St-Gervais

Spectacle de danse escalade de la compagnie Artvie

Le 18 mai dernier, une drôle d'agitation a envahi la Maison forte de Hautetour !

Cette année, pour la Nuit européenne des musées, le service culturel avait imaginé une soirée haute en couleur pour plonger joyeusement dans les collections de ce lieu emblématique de la commune.

La soirée s'est ouverte aux sons d'un quatuor de Cors des Alpes, dont les notes mélodieuses ont ravi la foule rassemblée sur l'esplanade de la maison forte.

C'était ensuite aux élèves de la classe unique de Bionnay d'entrer en piste pour faire découvrir l'exposition « Top 25, Top 50 » aux nombreux visiteurs. Les petits médiateurs d'un soir se sont fait un plaisir d'expliquer avec leurs mots et leurs regards les œuvres produites en résidence par les artistes Sébastien Cabour et Pauline Delwaulle. Sur le principe du dispositif « La classe, l'œuvre », les élèves ont travaillé pendant plusieurs mois pour appréhender le travail des deux artistes, construire leur regard de jeune spectateur et s'appropriier les œuvres afin de pouvoir à leur tour les faire vivre auprès d'un public attentif. Les visiteurs

d'un soir ou fidèles du musée ont également pu découvrir les productions plastiques des élèves, imaginées et élaborées à partir du travail des artistes !

Plus tard dans la soirée, c'est à travers les objets des collections permanentes, que les élèves ont pu faire revivre l'histoire des guides de Saint-Gervais et des débuts de l'alpinisme à une audience captivée.

La maison forte de Hautetour s'est vu aussi envahir par de drôles d'artistes : jongleurs, acroyogistes et acrobates ont pris possession des différentes salles pour offrir un interlude circassien aux plus de 140 visiteurs venus profiter de cette soirée gratuite pour découvrir ou redécouvrir les lieux !

La soirée s'est terminée sur une note poétique avec la prestation de la Compagnie ArtVie, qui a enchanté la façade du bâtiment avec un spectacle de danse-escalade. Sous la lune, et dans un jeu d'ombre et lumière, les artistes ont fait revivre l'histoire de la Compagnie des guides, dont certains se sont prêtés au jeu, au rythme de voltiges, d'acrobaties et de danses aériennes sur l'architecture !

Restauration de la chapelle des Chattrix

Après les travaux de la chapelle des Plans qui se sont achevés l'été dernier, c'est au tour de celle du hameau des Chattrix d'être restaurée. Depuis le début du mois de mai, les entreprises et les restaurateurs s'attellent à rendre tout son faste à cette chapelle du XVIII^e siècle, protégée au titre des monuments historiques. Les éléments architecturaux, mais aussi les décors peints, les tableaux, le retable en bois polychrome et les éléments d'orfèvrerie datant des XVII^e et XVIII^e siècles, seront à cette occasion repris par une équipe de restaurateurs spécialisés dans chacun de ces domaines. Les tableaux et les éléments des décors peints sont pris en charge par l'équipe Cren Arc Restauro, ceux du retable et des bois polychromes par le groupement Snyers ; le devant d'autel (*antependium*) en cuir sera restauré par Madame Bonnot-Diconne, quand les éléments d'orfèvrerie dont les lanternes de procession du XVIII^e siècle le seront par Monsieur Crevat. L'achèvement des travaux est prévu pour le mois d'octobre.

À cette occasion, le tableau du *Couronnement de la Vierge*, restauré en 2014, réintégrera la chapelle.

Lors des Journées Européennes du Patrimoine, les 21 et 22 septembre 2019, l'équipe du service culturel de Saint-Gervais, en compagnie des restaurateurs vous présenteront l'avancée de ces restaurations.

Ces travaux n'auraient pu voir le jour sans le soutien des institutions : Département de la Haute-Savoie, la Région Auvergne-Rhône-Alpes et la DRAC Auvergne-Rhône-Alpes, ni sans celui sans faille des donateurs de la Fondation du Patrimoine et des époux Gombault. Qu'ils en soient tous ici chaleureusement remerciés.

POINT HISTORIQUE

On dispose de peu d'éléments historiques sur cette chapelle. L'édifice primitif est bâti en 1693 sur ordre d'un prêtre natif du hameau, Nicolas Mermoud (ou Mermoud) représenté en prière dans l'ancien



© Mairie St-Gervais

tableau d'autel, le *Christ en Gloire*. Comme beaucoup d'autres sanctuaires locaux, celui des Chattrix a semble-t-il été largement reconstruit à partir de 1722, à l'aide des fonds octroyés par les frères Genamy, des marchands bourgeois originaires de Saint-Nicolas et

établis à Vienne en Autriche. Le faste des ornements et des décors de cette chapelle, petits bijoux de l'art baroque, provient de leurs dons. Ceux-ci financèrent également la construction d'autres édifices, comme la nouvelle église de Saint-Nicolas (1725-1729).

Le démontage du retable de la chapelle des Chattrix

PROGRAMMATION CULTURELLE DE L'ÉTÉ ET DE LA RENTRÉE 2019



Exposition
« Du voyage, l'œuvre »

La programmation des expositions de l'été 2019 est placée sous le signe du voyage.

Tout d'abord, à travers une exposition collective d'art contemporain, « Du voyage, l'œuvre », présentée à la Maison forte de Hautetour jusqu'au 29 septembre. Cette exposition propose d'interroger, à travers la sélection d'une quinzaine d'œuvres issues de la création contemporaine, le voyage comme moteur de création plastique et non uniquement comme sujet de représentation. Le voyage se poursuit à la Maison forte de Hautetour à travers la résidence de création artistique

estivale inaugurée par l'artiste Géraldine Trubert. Présente tout le long du mois de juillet, une exposition présentera ses travaux à partir du mois d'août jusqu'à la fin du mois de septembre. À partir de ses recherches sur le paysage et les gestes du quotidien, elle nous invite à « regarder sous l'horizon », à démêler les plis des paysages, et à retracer les histoires qui s'y sont inscrites.

L'installation d'Étienne de Fleurieu à Pile Pont Expo, intitulée « Blackout », permet quant à elle de plonger dans un voyage bien plus lointain. Étienne de Fleurieu a proposé de transformer cet

espace atypique, situé dans la culée gauche du pont de contournement de Saint-Gervais, en une sorte d'observatoire astronomique, témoin d'un phénomène interstellaire dont il ne resterait plus que la trace : l'extinction des étoiles. À travers une immersion sonore et visuelle, il nous invite à écouter et à regarder ce lieu familier et en même temps si loin de nous qu'est l'espace.

Une exposition dédiée à l'émigration savoyarde du XVII^e au XIX^e siècle, « Au départ des montagnes » est présentée à partir du 10 juillet au musée d'art Sacré de Saint-Nicolas-de-Véroce dans la salle des Colporteurs. À travers des documents d'archive, des estampes, des récits et des objets, cette exposition propose de revenir sur cette histoire de l'émigration savoyarde, de mieux comprendre les métiers

exercés, les chemins parcourus, les raisons de ces départs. Grâce aux prêts d'institutions (Conservatoire d'art et d'histoire d'Annecy, Musée Savoisien et la Bibliothèque municipale de Chambéry) mais aussi des associations locales (Association Dans l'temps des Houches, Association Mémoire, Histoire et Patrimoine des Contamines-Montjoie et l'Association de généalogie de Combloux), cette exposition porte un nouveau regard sur l'histoire de la vallée et des voyages qui l'ont modelée.

Des visites et des ateliers autour de ces expositions sont proposés tout l'été. En famille, en solo, pour les petits et les grands, il y en a pour tous les goûts !

Programmation disponible sur les sites culturels et à l'Office de tourisme.

À voir également, une exposition prêtée par Savoie-Biblio, présentée à la Bibliothèque de Saint-Gervais du 4 juillet au 29 août : « Visiter, découvrir entre Rhône, Alpes, Léman et Bauges. 1810-2010 », pour découvrir comment on voyage dans nos régions au fil du temps. Et l'exposition « Dialogues » de Kaviik, au Parc thermal du Fayet, visible jusqu'au 15 octobre 2019 où images et textes dialoguent et invitent à la découverte au fil d'une promenade au parc thermal.

NOUVELLE EXPOSITION AU COL DE VOZA

À partir de cet été, venez découvrir une nouvelle exposition présentée dans la gare du Col de Voza du Tramway du Mont-Blanc. Intitulée « Auberges et refuges de la voie royale du Mont-Blanc », cette exposition, réalisée sous forme de panneaux par le service culturel de Saint-Gervais, retrace à travers des documents d'archives, l'histoire de ces premiers abris et des premières ascensions saint-gervolaines ; elle met en avant les constructions plus récentes et plus largement, l'histoire de l'aménagement de la montagne pour permettre la pratique de l'alpinisme.

Accès libre au niveau de la gare du TMB, Col de Voza.

Allegro appassionato ! !

Joyeuse et passionnée, voici ce qu'il faut retenir de cette nouvelle saison musicale de l'école de musique et de l'harmonie municipale de Saint-Gervais. Des enfants fiers de leur projet et des artistes passionnés se sont succédé dans divers lieux de la commune. Que retenir ? La délicatesse et l'élégance des quatuors de clarinettes et de cordes ? La virtuosité de la pianiste Chantal Portier Dubé lors de la fameuse « Rhapsody in Blue » interprétée avec l'orchestre d'harmonie et les 70 jeunes Faucignerands interprétant avec fougue « Pirates des Caraïbes » devant 500 spectateurs conquis ? L'apéritif jazz ? La maîtrise du cor solo de l'orchestre des pays de Savoie, Joffrey Portier-Dubé ? L'humour et l'originalité du « Moya trombone Show » et des « Heavy Fingers » ? Une chose est certaine, leur directeur Mathieu Charrière n'a pas manqué d'imagination pour concocter une saison musicale haute en couleur à la conquête d'un nouveau public de



plus en plus nombreux ! Rendez-vous en 2020 pour de nouveaux projets.

Vous pouvez suivre les activités de l'école sur la page Facebook suivante :

<https://www.facebook.com/ecoledemusiquesaintgervaislesbainslescontamines>
Les permanences pour les inscriptions auront lieu du lundi 09 septembre au vendredi 13 septembre de 16 h 30 à 18 h 30 au bureau de l'école : 67 rue de la Comtesse. mail : ecole-musique.stgervais@wanadoo.fr

L'ÉGLISE SAINT-NICOLAS-DE-VÉROCE

RÉOUVERTURE SUITE AU SINISTRE

DU 18 JUILLET 2018

L'église de Saint-Nicolas-de-Véroce a dû fermer ses portes pendant près de neuf mois suite au sinistre engendré par la foudre, tombée la nuit du 18 juillet 2018. Les travaux de nettoyage et de réfection de l'éclairage ont depuis été réalisés dans cet édifice classé au titre des Monuments Historiques.

Au cours de cette nuit, la foudre est venue frapper le clocher de l'église et a fait fondre le tableau électrique dégageant de la fumée dans toute l'église. Par chance, celle-ci n'est pas partie en fumée, mais de la suie est venue se déposer sur toutes les surfaces, du sol au plafond, recouvrant les murs, les peintures et les sculptures d'un voile gris.

Sous le contrôle scientifique de la direction régionale des affaires culturelles (DRAC), de son représentant pour les monuments historiques et de Pascal Duméril, du cabinet Grange-Chavanis, architecte en chef des monuments historiques, les compagnons de l'entreprise Mériguet-Carrère qui avait réalisé les travaux de restauration des décors peints en 2008, sont intervenus pour nettoyer les murs et les décors peints par une technique de gommage pendant que l'entreprise Éclairage Service refaisait entièrement les circuits électriques et l'éclairage et que l'entreprise Paccard s'attelait à remettre en état les cloches. L'ensemble de ces travaux ont été réalisés pour un montant total de 477 745 € entièrement pris en charge par l'assurance.

Réputée pour être une des plus belles églises baroques des Pays de Savoie, l'église de Saint-Nicolas-de-Véroce a été reconstruite dans sa forme actuelle entre 1726 et 1729, sous l'impulsion de la Contre-Réforme. Le prêtre Claude-Étienne Colliex coordonne alors les travaux financés par les habitants du village, et les émigrés natifs ayant fait fortune à l'étranger. Derrière sa grande et imposante façade, dont l'auvent a été repeint lors de sa restauration entre 2003 et 2008 par le peintre contemporain Gabriel, un décor foisonnant se révèle. Témoignage de l'art baroque alpin, l'église de Saint-Nicolas-de-Véroce offre aux visiteurs et aux fidèles une ornementation riche.



Nettoyage du rétable



L'ensemble de l'église a été échafaudée



Nettoyage des voûtes

RÉOUVERTURE LE 21 AVRIL 2019

L'église de Saint-Nicolas-de-Véroce a rouvert ses portes le 21 avril dernier, en présence de Monsieur le Sous-Préfet de Bonneville, Bruno Charlot, de l'architecte en charge du suivi du chantier, Monsieur Dumeril du cabinet Grange-Chavanis, du prêtre de la paroisse Sainte-Anne, Monsieur Henri Duperthuy, de Monsieur le Maire de Saint-Gervais, Jean-Marc Peillex, et de plus de 300 personnes venues assister à cet événement puis à la messe de Pâques célébrée dans l'église rouverte.

À cette même occasion, la sculpture de Christophe Villard, réalisée en 2010 à Saint-Gervais lors de la semaine du Mont-Blanc Art Discovery, a été installée près de l'église. Sculptée dans un mélèze de plus de 300 ans issu des bois du Prarion, elle avait été taillée en direct, à la tronçonneuse, lors de cet événement. Elle a trouvé une nouvelle place dans le paysage de Saint-Nicolas.



Le chœur, la sacristie et le tableau électrique avant et après la restauration

L'INSCRIPTION À L'ÉCOLE, UN ENJEU MAJEUR !

La commune de Saint-Gervais offre aux familles un choix diversifié pour la scolarité de leurs enfants : des écoles publiques composées de 2 groupes scolaires un au Fayet et un au bourg de Saint-Gervais, une classe unique à Bionnay et un regroupement pédagogique Gollet/Saint-Nicolas, et une école privée l'Assomption.

Or, depuis l'année dernière, une diminution des effectifs sur la commune a été constatée, ayant entraîné une fermeture de classe sur le groupe scolaire du Fayet à la rentrée 2018, et un blocage à la fermeture prononcée en début d'année 2019 pour l'école Marie Paradis, blocage qui a fort heureusement été levé au mois de juin par Madame Vincent, directrice académique des services de l'Éducation nationale, grâce à la mobilisation conjointe des élus, du corps enseignant et des parents d'élèves.

DES PRÉVISIONS D'EFFECTIFS TRANSMIS À L'AUTOMNE

Dès le mois de novembre, l'Éducation nationale demande aux directeurs d'écoles les prévisions d'effectifs de leurs établissements pour la rentrée suivante, afin d'annoncer dès janvier des mesures soit de fermeture ou d'ouverture de classes, soit des mises sous surveillance de certaines écoles. Les prévisions sont ensuite affinées tout au long de l'année pour des décisions

définitives en juin ou parfois à la rentrée si les effectifs sont limités, et dans ce dernier cas, les enfants sont comptés le jour de la rentrée pour qu'une décision soit prise. **C'est pourquoi il est aussi important que tous les enfants soient présents le jour de la rentrée**, ou que les parents aient prévenu l'école de la raison de l'absence le jour de la rentrée.

Il est indispensable que les parents se mobilisent le plus tôt possible au début de l'année scolaire pour l'inscription de leurs enfants, soit pour l'entrée à l'école maternelle, soit pour l'inscription dans une école de hameau.

En effet, les prévisions d'effectifs pour l'entrée à l'école maternelle sont aujourd'hui réalisées par rapport à la liste des naissances sur la commune (exemple pour la rentrée 2019, les chiffres ont été donnés par rapport aux naissances de l'année 2016). Mais, en 3 ans, des familles peuvent déménager, et il peut y avoir des écarts importants entre les prévisions et les inscriptions effectives.

Il est nécessaire d'inscrire les enfants dès les mois de septembre/octobre afin que les prévisions d'effectifs soient les plus proches possibles de la réalité.

Non, l'inscription n'est pas automatique comme le pensent certains parents, l'inscription scolaire relève d'une démarche volontaire des familles*.

Comment s'inscrire ?

Les inscriptions scolaires se font en deux étapes :

- Une première étape en mairie (pôle vie locale ou bureau d'état civil du Fayet). Les documents nécessaires sont un justificatif de domicile de moins de trois mois, le livret de famille, une pièce d'identité du parent, et si les parents sont séparés, une attestation sur l'honneur du 2^e parent accordant tout pouvoir à la scolarisation de l'enfant.
- Une seconde étape auprès du directeur de l'école souhaitée, avec le certificat de pré-inscription remis par la mairie et le carnet de santé de l'enfant.

C'est simple, alors inscrivez vos enfants dès la rentrée 2019, l'enjeu est capital pour la pérennité de nos écoles !



* Rappel : à partir de la rentrée 2019, il est obligatoire de scolariser tous les enfants à partir de 3 ans.

Inauguration de l'école et du collège de l'Assomption

Après le nouveau centre de vacances Assomption Mont-blanc, inauguré le 11 avril 2018, ce sont les locaux rénovés du collège et de l'école élémentaire qui ont été inaugurés le 11 mai 2019, puis bénis par l'évêque d'Annecy, Monseigneur Boivineau.

Exit les anciens locaux, et place à des salles de classes neuves et adaptées aux enseignements actuels, permettant d'offrir des bonnes conditions d'accueil aux écoliers et collégiens et à leurs enseignants.

Saint-Gervais bourg dispose aujourd'hui de deux écoles, publique et privée*, entièrement rénovées et d'un collège tout neuf disposant d'un équipement électronique moderne.

Les travaux de rénovation de l'Assomption ont démarré en janvier 2017, pour un budget total de plus de 3 millions d'euros. Une troisième tranche de travaux correspondant à la démolition du gymnase sera engagée après la vente de la partie de terrain sur lequel est actuellement implanté le chalet de l'école primaire. Le gymnase sera remplacé par deux cours de récréation.

* Depuis 2002, l'école élémentaire de l'Assomption est sous contrat d'association avec l'État, et la commune de Saint-Gervais a fait le choix de prendre en charge les frais de fonctionnement pour les élèves domiciliés sur la commune sur les mêmes bases de participation financière que celles définies pour les écoles publiques (pour l'année scolaire 2017/2018, la participation financière était de 36 391 € pour les 48 écoliers domiciliés à Saint-Gervais).



De gauche à droite : Sœur Marie Suzanne, représentante de la congrégation des sœurs de l'Assomption, Pierre Chavand, chef d'établissement, Valérie Bellenget, directrice de l'école primaire, Jean-Marc Peilleux, maire de Saint-Gervais, Christian Meyer, président de l'Association de Gestion d'un Établissement de l'Assomption, Monseigneur Boivineau, Évêque d'Annecy, Marc Héritier, directeur diocésain et Jean-Pierre Labes, délégué général de la Tutelle Assomption.

Activités, sorties, projets nature, des écoliers bien occupés !

Depuis 2001, la commune propose aux écoles de nombreuses activités diverses et variées pouvant être réalisées tout au long de la scolarité des enfants.

Commune sportive, Saint-Gervais a toujours proposé aux enfants des activités sportives de glisse, comme le patin et le ski ¹. Depuis l'ouverture du centre aquatique, les élèves sont accueillis par les maîtres-nageurs pour des parcours pédagogiques ludiques, et amenant chaque enfant à la fin de sa scolarité à l'acquisition d'un savoir nager ². La création de la salle d'escalade au pont de Saint-Gervais a permis d'offrir aux enfants cette nouvelle activité très prisée.

La culture et le patrimoine étant très présents, les écoles viennent à la bibliothèque Fernand Braudel et bénéficient de prêts de livres dans les classes tout au long de l'année. Elles sont invitées à participer au programme culturel de la commune, comme par exemple en 2018/2019, le printemps des poètes ou la nuit des musées. Les médiations culturelles réalisées en concertation avec les enseignants sont très appréciées, et le dispositif est complété par l'offre, chaque année scolaire, de 3 spectacles (ou séances de cinéma).

Les écoles sont aussi associées aux différents projets et événements de la commune, comme pour les projets forestiers réalisés il y a quelques années, la construction du pont, les projets 2KM³ ou encore sur des événements comme

le trophée mer/montagne ou le Pandathlon. La commune finance par ailleurs des sorties nature sur différents thèmes choisis par les enseignants, encadrées par des accompagnateurs en montagne. 2019/2020 va être l'année d'un projet de jardin pédagogique sur le site de la maison forte de Hautetour, projet mené par Amandine Sage-Vallier, auquel les écoles sont associées.

La mise en place, il y a 3 ans du PEDT (projet éducatif territorial), a permis la réalisation d'actions conjointes sur des temps mairie et/ou écoles, notamment autour de la sécurité (permis piéton, APER vélo avec les animateurs et la police municipale ³, intervention sur le domaine skiable avec l'association du secours en montagne) et de la nutrition ⁴.

Pour l'ensemble de ces activités, dont la liste n'est pas exhaustive, la commune prend en charge le transport des écoliers.

Mais il est important de noter que toutes ses sorties ne sont possibles qu'avec des parents (ou grands-parents) accompagnateurs, qui prennent sur leur temps personnel. Merci à eux tous.

À côté de toutes ces activités, les enfants sont aussi amenés à partir en voyage scolaire ou en journée pédagogique. Ces voyages et sorties sont possibles grâce aux subventions versées par la commune au comité des classes de découverte (voir encadré) et le département, aux actions nombreuses des différentes associations



de parents d'élèves et au dynamisme des enseignants de la commune toujours prêts pour de nouvelles aventures avec leurs classes.

En 2019, les élèves de l'école de Bionnay ont réalisé une classe de neige au plateau des Glières ⁵, ceux de l'école du Mont-Joly sont partis une semaine en immersion dans une ferme en Normandie ⁶, ceux de l'Assomption ont visité Lyon ⁷ et certains élèves de l'école Marie Paradis ont découvert le milieu marin à Marseille ⁸. Quant aux élèves de l'école du Fayet, ils ont réalisé de nombreuses sorties à la journée, notamment des sorties nature ⁹.

QU'EST-CE QUE LE COMITÉ DES CLASSES DÉCOUVERTE ?

Le comité des classes découverte est une association créée en 2003, qui a pour objectif d'aider financièrement toutes les classes de maternelle et d'élémentaire de la commune des écoles publiques et privées, qui ont un projet de classes transplantées.

L'association existe grâce à des subventions municipales versées chaque année. Pour 2019, le montant des subventions s'élève à **9 500 €** pour les classes découverte et les sorties à la journée. C'est l'association qui répartit le montant des subventions annuellement selon les différents projets des écoles.

UNE BELLE SOIRÉE FESTIVE EN L'HONNEUR DES SPORTIFS DE SAINT-GERVAIS

Le 10 mai dernier sur l'esplanade Marie Paradis, les sportifs saint-gervolains ont été honorés pour avoir porté haut les couleurs de Saint-Gervais pendant la saison 2018/2019.

Cette soirée a aussi été l'occasion de mettre en avant les associations sportives de la commune et leurs nombreux bénévoles toujours présents sur les événements de la station. Ces associations apportent une formation de qualité aux enfants dès leur plus jeune âge, avec le soutien de la commune, au travers des subventions allouées (309 300 € en 2019 pour l'ensemble des associations sportives) et de la mise à disposition de ses installations : piscine, patinoire, tennis, parcours VTT, salle d'escalade, pumptrack, via ferrata, etc. Le snowboard cross, le hockey sur glace, la danse sur glace et



le curling ont été particulièrement mis à l'honneur suite aux beaux résultats réalisés :

- Loan Bozzolo a été sacré double champion du monde junior 2019 en snowboard cross.
- Les équipes U15 et U17 de hockey sont championnes de France 2019.
- L'équipe féminine de curling est championne de France 2019 et a participé au championnat d'Europe C en Roumanie où elles ont terminé 6^e.
- Ambre Perrier-Gianesini et Joseph Booth ont une 3^e place au championnat de France benjamins 2019 de danse sur glace, catégorie couple (pour leur 1^{re} année dans cette catégorie).

Curling



Si l'équipe féminine constituée de Stéphanie Barbarin, Laure Duponcel, Chana Beitone et Maud Rossi, a été mise à l'honneur avec son titre de championne de France dames, l'équipe junior homme composée de Léo Tuaz-Torchon et Merlin Gros-Soubzmaigne est sélectionnée pour participer au championnat du Monde junior B à Lohja en Finlande avec l'équipe de France junior.

Léo Tuaz-Torchon a été sélectionné en équipe de France Homme pour participer au championnat d'Europe en Roumanie, et cette équipe a remporté le titre de championne d'Europe C Homme.

Sans oublier les curleurs seniors hommes et femmes qui se sont déplacés dans les tournois français, et grâce à qui le club de Saint-Gervais finit 6^e sur 17 au championnat de France des clubs.

Danse sur glace

À côté du résultat remarquable du jeune couple Ambre Perrier-Gianesini et Joseph Booth, le championnat de France qui a eu lieu à Saint-Gervais, a permis à 2 autres couples d'être mis à l'honneur dans la catégorie cadets : Emma Nicoud et Alan Da Silva Mouthino (12^e catégorie) et Margo Girard et Kevin Monnier (13^e catégorie).

D'autres résultats prometteurs ont été réalisés par les patineuses :

Plusieurs patineuses ont participé à leur 1^{er} championnat de France solo à Brive :

- **catégorie benjamin** : Céleste Savonnet 24^e
- **catégorie cadet** : Celia Louvier 19^e
- **catégorie junior** : Manon Giraud 8^e et Jeanne Chambault 13^e

D'autres se sont alignées à la coupe interrégionale à Brest :

- **catégorie avenir** : Camille Duquy-Nicoud 9^e
- **catégorie prébronze+** : Emma Blais 4^e
- **catégorie Bronze+** : Kassandra Gard 3^e
- **catégorie argent +** : Fiona Watson 11^e



Ambre Perrier-Gianesini et Joseph Booth sur la 3^e marche du podium au championnat de France

Hockey sur glace

UNE SAISON PONCTUÉE D'EXCELLENTS RÉSULTATS

Point d'orgue d'une superbe saison sportive ponctuée de victoires, les U17 du HC74 (Chamonix, Megève, Morzine, Saint-Gervais) ont remporté le titre de champions de France de leur catégorie, à la suite d'une finale en 2 manches âprement disputée contre Grenoble (défaite 3 à 4 à la première manche et victoire 6 à 4 dans la seconde manche).

Après les U17, les jeunes hockeyeurs U15 du HC74 ont décroché fin avril à Grenoble, le titre National Elite. Ils sont donc les nouveaux champions de France U15 avec 7 points, devant Rouen (6 points) et Grenoble (5 points).



Les U20 quant à eux, se maintiennent en « Poule A Elite », le plus haut niveau « Espoirs ». Malgré une élimination en quart de finale, l'objectif est atteint pour l'équipe du HC74, car ils ont pu, lors de cette saison, se mesurer à 3 centres de formation professionnelle, à savoir Amiens, Rouen et Grenoble. Une expérience de choix qui saura être un atout pour la saison prochaine.

LES SPORTIFS SOUTENUS PAR LA COMMUNE

Dans le dernier numéro de *Projections*, les sportifs soutenus financièrement par la commune étaient présentés et nous faisaient part de leurs objectifs et ambitions pour cette saison. Retours sur leurs résultats respectifs.



• **LOAN BOZZOLO** : snowboard 20 ans, avait 2 objectifs majeurs pour la saison : Être champion de France et finaliste aux prochains championnats du monde.

Il a été sacré double champion du monde junior en individuel et par équipe, en Autriche : objectif atteint !

Après un bilan de saison très positif, il finit 5^e par équipe et 10^e en individuel au championnat du monde senior aux USA en 2019, et pointe au classement à la 30^e place avec 360 points FIS et à la 21^e en préview 2020, l'objectif de la saison prochaine est de rentrer dans le top 20 au classement mondial 2020, d'être finaliste aux prochaines coupes du monde 2020, et être champion de France 2020. Beau programme !



• **MATHIS BOZZOLO** : snowboarder, il s'était donné pour objectif de continuer à être présent sur tous les événements de snowboard français et sur le circuit WSF.

Pour Mathis, cette saison est de loin la meilleure qu'il ait réalisée, tant au niveau sportif, qu'au niveau de la représentativité de Saint-Gervais à travers du contenu vidéo repris par de nombreux médias spécialisés. Il a fini 2^e au Quiksilver Shaka Banked Slalom à Chamonix (devant son frère Loan 3^e) et 3^e lors du Contest par équipe au Ride Her First. Il a aussi participé à la Pyrénéenne Circus, au « Rock on snow » et « Rock on snowboard pro », à l'étape du tour « Don't believe the hype » aux Arcs et à l'événement « The John Doe Friendly Session » aux Arcs.



• **VICTOR LOURDEL** : freerider sur le circuit Freeride World Qualifier (coupe d'Europe).

En 2019/2020, Victor a terminé 4^e à une Freeride World Qualifier 4* en Autriche (Montafon) et 10^e à la Nendaz Freeride 4*.

Au classement général sur la saison, il est 14^e européen et 23^e mondial au Freeride World Qualifier.



• **LEO ROBLIN** : Triathlète et traileur au sein du Trail club de Saint-Gervais. Saison d'hiver bien remplie avant l'été : Léo s'est lancé cette année dans les compétitions de ski de fond, en participant dès le mois de janvier au marathon de Bessans en skating avec Sophie Courtine du club de trail de Saint-Gervais.

Ces résultats sont :

- 8^e senior masculin et 29^e au général de la Bornandine, course de 30 km en ski de fond au Grand Bornand.
- 10^e de la Run n Skate, épreuve combinée ski de fond et trail blanc.
- 24^e senior masculin au marathon de ski de fond des Glières.
- 35^e place à l'Ultra montée du Salève (7 montées réalisées).
- 3^e au 24h VTT de Buthiers (31 tours parcourus représentant 250 km et 5 000 m de dénivelé positif).
- 27^e de l'Alpsman 2019 à Annecy, triathlon de 4 km de natation, 185 km et 4 500 m de dénivelé en vélo, 42 km et 1 600 m de dénivelé en course à pied pour atteindre le sommet du Semnoz.

Reste maintenant les épreuves de l'été : la Moins Hard, le Nid d'Aigle et l'OCC.



• **ANNE-LAURE ROUX** : Pratiquante de ski alpinisme, de Crossfit, de course d'obstacle et de trail.

Résultats 2019 :

- 2^e femme à Praz de Lys à la course de ski alpinisme Les Pointes Blanches (13 km et 1 300 m de dénivelé positif).
- 2^e femme à Manigod au Suly Ski Trail, ski alpinisme et trail (20 km et 1 800 m de dénivelé positif).
- 5^e femme à Courchevel au Dynastar X3 : triathlon avec cynisme, trail et ski alpinisme (25 km et 2 500 m de dénivelé positif).

La saison d'Anne-Laure n'est pas finie : nous pourrions la retrouver sur les trails de l'été.



• **JULIA SOCQUET-DAGOREAU** : Skieuse du club de Saint-Gervais, membre du comité Mont-Blanc.

Saison assez difficile mais riche en enseignements au cours de laquelle Julia a été sélectionnée pour ses 5 premières coupes d'Europe, grâce notamment à 3 podiums en course FIS.

Elle a fini 7^e U21 en descente et 9^e U21 en super-G aux championnats de France.



• **ERWAN BIBOLLET** : Compétiteur en VTT Enduro.

La saison de VTT Enduro a commencé dès le mois de mars, ce qui n'avantage pas Erwan, les entraînements étant difficiles à Saint-Gervais à cette période de l'année !

Les premiers résultats d'Erwan sont :

- Coupe de France Olargues : 41^e sur 250.

THOMAS ROCH DUPLAND :

23 ans, saut à ski.

Soutenu depuis 2015 par la commune, Thomas vient d'effectuer sa dernière saison : il a décidé ce printemps de mettre un terme à sa carrière sportive afin de se consacrer à ses études.

Résumé de sa carrière

À 13 ans, il intègre le comité Mont-Blanc de saut à ski et rejoint ainsi les meilleurs sauteurs de la région.

Membre de l'équipe de France de saut à ski de 2014 à 2019.

Palmarès :

- Au niveau national :
 - Vice-champion de France toute catégorie 2018.
 - Triple champion de France par équipe en 2015, 2016, 2017.
 - Vainqueur du classement général des Coupes de France en 2015.
 - Au niveau international :
 - 2 top 50 en coupe du monde (meilleure 47^e place à Courchevel en 2018).
 - 4 top 15 en coupe du monde B (meilleure 11^e place à Erzurum en 2017).
 - 4 top 15 en coupe d'Europe junior (meilleure 13^e place à Oberwiesenthal en 2016).
 - Participation à différents championnats :
 - Championnat du monde junior 2014, 2015 et 2016.
 - Championnat du monde universitaire 2017 à Almaty.
- Merci Thomas pour ces belles années de partenariat.



- Coupe d'Europe Maçanet (Espagne) : 2^e catégorie U21.
 - Coupe du monde Madère (Portugal) : 12^e catégorie U21.
- La saison va se continuer à Val d'Allos (2^e coupe de France) et à Canazei en Italie (2^e coupe du monde).

CHAMPIONNAT DE FRANCE DE COURSES EN MONTAGNE

C'est le dimanche 9 juin, lors du week-end de Pentecôte, qu'ont eu lieu à Saint-Gervais les championnats de France de course en montagne. Cet événement revêtait un relief particulier puisque cette épreuve ne s'était plus déroulée en Haute-Savoie depuis 30 ans.

La commune de Saint-Gervais avait donc l'honneur d'accueillir les 673 concurrents venus briguer le titre prestigieux de champion de France, chacun dans sa catégorie respective.

Tout était fin prêt grâce à une organisation peaufinée par Bernard Sejalon, adjoint au maire délégué aux sports, et son équipe de 126 bénévoles issus des associations locales : trail club de Saint-Gervais, SPAC, ski club de Saint-Gervais, montée du nid d'aigle, Sporting hockey Club, Passy Saint-Gervais Football Club. L'association Mont-Blanc Natation avait quant à elle la charge des repas. Quatre courses étaient au programme :

- La première pour les cadets, cadettes et juniors filles (351 m de dénivelé).

- La deuxième pour les juniors garçons (452 m de dénivelé)

- Le départ de ces deux épreuves était donné au parc thermal du Fayet, avec une arrivée jugée à Saint-Gervais sur l'esplanade Marie Paradis. Les deux autres courses, réservées aux seniors et Master hommes et femmes, prenaient également le départ au parc thermal du Fayet pour terminer au Bettex via le sentier du Valmontjoie, les Plans (1 160 m) et Longemalle (1 452m) pour un dénivelé total de 1 071 m.

Ces championnats de France ouverts aux non licenciés ont attiré 25 % de participants supplémentaires par rapport aux années précédentes. Malgré la difficulté des parcours, 603 coureurs ont terminé la course sur les 673 engagés. Il est à noter que les conditions météorologiques défavorables ont compliqué les choses pour les coureurs et les organisateurs : il a plu sans discontinuer pendant toute la durée de l'épreuve.

Chez les seniors femmes, c'est Anaïs Sabrier (Athlétique Calade Val de Saône) qui s'est imposée.

Chez les hommes, Didier Zago (Esclops d'Azun) l'a emporté, faisant la décision entre les secteurs des Plans et de Longemalle. Le champion de France prendra le départ le 21 juillet prochain de la Montée du Nid d'Aigle.

Les coureurs ont été unanimes pour apprécier la qualité des parcours proposés, la Fédération Française d'Athlétisme relevant quant à elle la qualité parfaite de l'organisation. De là à dire que la commune de Saint-Gervais s'est positionnée pour l'organisation des futurs championnats d'Europe de la spécialité... pourquoi pas ?

Résultats complets des championnats de France sur le site de la fédération www.athle.fr



La course du côté de quelques bénévoles : ravitaillement, balisage



Course dames en cours de parcours



Les podiums femmes et hommes par équipe

CHAMPIONNAT DE FRANCE VOL ET SKI, ÉPREUVE FINALE À SAINT-GERVAIS

Le Club de Parapente, Saint-Gervais Mont-Blanc Vol Libre, est certainement la plus petite association sportive saint-gervolaine (30 membres) mais aussi une des plus anciennes (depuis 1981).

Cette année encore, les 23 et 24 mars dernier, les bénévoles du club ont réussi à organiser la finale du Challenge Vol et Ski. Après Valmorel et Courchevel, Saint-Gervais a même accueilli les Championnats de France de la discipline.

Ce sont les 40 meilleurs spécialistes de ces épreuves de maniabilité en parapente avec des skis aux pieds qui se sont affrontés sur la piste de La Croix.

À ce petit jeu, c'est un jeune prodige du parapente, champion du Monde d'acrobatie,

Eliot Nochez qui remporte le challenge international et le championnat de France. Kti Devos est Championne de France, alors qu'Anne Bosvieux, de Chamonix, remporte le challenge chez les filles.

La Fédération Française de Vol Libre (FFVL) estime que la participation de quelques jeunes est de bon augure pour l'avenir de cette discipline, à la fois très technique et très accessible pour tout parapentiste.

Les conditions étaient réunies pour montrer que Saint-Gervais est un spot remarquable pour la pratique en hiver. Beaucoup en ont profité pour décoller du Mont Joly, survoler le restaurant La Folie Douce et même décoller du Dôme du Goûter. Saint-Gervais Mont-Blanc Vol Libre vous donne



rendez-vous pour son prochain événement, le salon 4807 Flying Light à l'espace Mont-Blanc du 1^{er} au 6 octobre 2019.

UNE BELLE SAISON D'HIVER !

Le bilan de la saison d'hiver 2018/2019 affiche de très bons résultats, comparables à ceux de l'an dernier, tant pour la fréquentation des hébergements, avec 645 000 nuitées, que pour le domaine skiable avec 543 000 journées skieurs.

Malgré les conditions d'enneigement de début de saison, les vacances scolaires de Noël Nouvel-An ont enregistré un nombre de nuitées équivalent à la saison précédente, 101 500 nuitées, et cette période représente 16 % du nombre total de nuitées. Les vacances d'hiver, dites de février, pèsent quant à elles,

avec 219 000 nuitées, 34 % dans le résultat total de la saison. La période inter-vacances de janvier progresse de 1 % avec 141 400 nuitées, alors que celle de mars fléchit de 2 % avec 111 700 nuitées. Les périodes d'avant les vacances de Noël et de vacances de Pâques ne sont pas à négliger, avec au total 4 semaines, elles représentent ensemble 72 000 nuitées, soit 16 % du total, avec une progression significative sur les deux premières semaines des vacances de Pâques.

Les bonnes conditions météo et les investissements récents réalisés sur le domaine skiable (enneigement de culture avec notamment le lac de Joux, nouveau télésiège de l'Épaupe mis en service en décembre 2017,...) ont généré une augmentation significative du nombre de passages aux remontées mécaniques, plus 3 % par rapport à la saison dernière qui était déjà très bonne. Le nombre total de passages est de 6,3 millions pour l'ensemble des remontées mécaniques exploitées par la STBMA sur Saint-Gervais et Saint-Nicolas-de-Véroce sur 121 jours d'exploitation.

Les animations et les événements organisés tout au long de la saison ont rencontré un vif succès et contribuent aux bons résultats de la saison. Fête des Lumières, White Week-End, Trophée Mer Montagne, Eurosport Winter Tour, Festival Mont-Blanc d'Humour, etc., tous ces événements organisés avec l'ensemble des partenaires locaux, renforcent l'offre et l'attrait de la destination.

La clientèle étrangère représente près de 35 % de la fréquentation totale de la station. La clientèle britannique est la plus importante, suivie des Belges, des Suisses, des Italiens, des Espagnols et des Russes. La clientèle chinoise émerge à Saint-Gervais suite aux différentes actions de promotion réalisées sur ce marché par la STBMA et l'Office de tourisme, qui ont fortement étoffé leur partenariat pour la promotion de la destination tant en France qu'à l'international, en mettant en œuvre un plan d'actions et de communication commun. Ce partenariat public-privé, envié par de nombreuses stations, permet d'optimiser le travail des équipes des deux parties ainsi que leurs budgets respectifs dédiés au marketing.

La collaboration avec les Thermes de Saint-Gervais, les ESF, la Compagnie des Guides, le domaine skiable Les Houches Saint-Gervais, le Tramway du Mont-Blanc, les hébergeurs, et les autres acteurs locaux du tourisme s'est également accrue. Cette coopération de l'ensemble des professionnels, impulsée par Jean-Marc Peillex, est essentielle pour promouvoir la destination et développer son attractivité. Elle est aussi directement perçue par la clientèle et les partenaires extérieurs comme un gage de qualité et de prise en compte de leurs attentes, et renforce l'image d'une station à taille humaine offrant un cadre de vie et de séjour exceptionnel. Saint-Gervais Mont-Blanc jouit d'une notoriété de plus en plus forte tant en France qu'à l'étranger, c'est le fruit d'un travail collectif qu'il est important de poursuivre dans un contexte concurrentiel international de plus en plus âpre !



L'application mobile Saint-Gervais Mont-Blanc a fait peau neuve

Précurseur comme souvent, Saint-Gervais avait été la toute première station de ski à se doter d'une application mobile en 2010. En 2019, elle a été entièrement revue et a ajouté de nouveaux modules. Le contenu est accessible en français et en anglais.

Cette application se veut exhaustive et incontournable : vous y trouverez l'agenda des événements et animations de la saison, la liste des commerces et services, des restaurants, bars, hébergements, activités culturelles et sportives ainsi qu'un accès direct pour les Thermes de Saint-Gervais, le Tramway du Mont-Blanc et les prestations spéciales familles.

Depuis cet hiver, les navettes et arrêts de bus sont géolocalisés et l'application vous informe en temps réel de l'arrêt le plus proche de vous et du trajet de la navette qui vient vers vous. Un module « signalement » permet, en cas de problème, de faire remonter directement

l'information aux services concernés, Mairie ou Office de Tourisme. En hiver, que ce soit pour préparer sa journée de ski ou une fois sur les pistes, les modules les plus recherchés sont accessibles dès la page d'accueil de l'application : webcams, météo, forfaits en ligne, plan des pistes, restaurants d'altitude, ouverture en direct des pistes et des remontées, contact des secours...

À cela s'ajoute l'accès en un clic à nos réseaux sociaux Facebook et Instagram, à nos dernières vidéos et au module « panorama » qui permet la découverte des sommets alentour grâce à la réalité augmentée.

À vos Smartphones !



L'Office de Tourisme de Saint-Gervais Mont-Blanc confirmé en catégorie 1

Le 6 décembre 2018, le classement en catégorie 1 de l'Office de Tourisme était officiellement confirmé par le préfet, soit le niveau de certification le plus élevé délivré par l'État.

Le renouvellement de cette distinction confirme le rôle fédérateur de l'Office de Tourisme auprès du tissu économique et touristique local en adéquation avec les enjeux de son territoire et en synergie avec les acteurs partenaires. Délivrée par l'État pour une durée de cinq ans, cette reconnaissance est **un gage de qualité et de services rendus**. Elle récompense les différentes actions de professionnalisation menées par l'équipe de l'Office de Tourisme sous l'impulsion de sa direction en termes d'**accueil** (conseillères en séjour



polyglottes, ouverture de l'espace d'accueil 7j/7...), de **promotion et communication** (accès à l'information par les nouvelles technologies...), ou de **qualité de service** (l'amélioration de l'expérience visiteur, qualification du personnel et de leurs compétences...).

LA TAXE DE SÉJOUR, UNE RESSOURCE ESSENTIELLE

Créée par une loi de 1910, la taxe de séjour est instituée à l'initiative des communes réalisant des dépenses favorisant l'accueil des touristes.

Le tourisme est la principale activité économique du territoire et génère un grand nombre d'emplois.

Pour favoriser l'accueil des vacanciers et pérenniser l'activité touristique, la commune rappelle aux hébergeurs professionnels et particuliers, qu'ils ont l'obligation de collecter la taxe de séjour auprès de leurs clients et de la reverser à la commune.

La recette de la taxe de séjour est intégralement reversée à l'Office de tourisme et contribue au

financement des actions de développement, de promotion, d'accueil et d'animation de la destination.

Les habitants, propriétaires ou locataires et les résidents secondaires payent des taxes (taxe d'habitation, taxe foncière, ordures ménagères, etc.). La taxe de séjour est la participation des vacanciers et permet un partage plus équitable entre tous les bénéficiaires des services publics.

La taxe de séjour est redevable par toute personne majeure (sauf exonération) qui séjourne au moins une nuit sur le territoire de la commune de Saint-Gervais, dans un hébergement marchand, lors d'un séjour touristique ou professionnel.

Le classement des hébergements (nombre d'étoiles) est un gage de qualité et offre des avantages fiscaux, avec un abattement forfaitaire de 71 % sur les revenus locatifs déclarés. Il permet aussi une taxe de séjour plus simple à calculer et une affiliation gratuite à l'Agence Nationale pour les Chèques-Vacances. Pour connaître les organismes de classement, contacter l'Office de tourisme.

Le montant de la taxe de séjour collecté par la commune a beaucoup évolué : en 2001,

QUELLES SONT VOS OBLIGATIONS EN TANT QU'HÉBERGEUR ?

- Déclarer votre hébergement en mairie.
- Collecter la taxe de séjour auprès de vos locataires.
- Déclarer votre collecte (deux fois par an).
- Restituer la somme collectée.

la taxe de séjour représentait 120 816 € de recettes, alors qu'en 2018, le montant est de 285 326 €. À noter que, depuis 2018, les plateformes de réservation sont elles aussi soumises à l'obligation de la taxe de séjour, et le montant de la taxe réglé par Airbnb s'est élevé à 30 313 €, soit 10,63 % de la totalité de la taxe de séjour 2018.

Un dépliant d'information, comprenant les tarifs 2019, est disponible à l'Office de tourisme et à la mairie.

Démarche à réaliser sur :

<https://taxe.3douest.com/saintgervais.php>

Contact : Office de tourisme – Service des finances de la Mairie



Premier bilan annuel de fonctionnement des « petits éterlous »

Ouvert depuis le 1^{er} septembre 2017, le pôle petite enfance « Les petits éterlous » géré dans le cadre d'une délégation de service public par le groupe Evancia Babilou, a présenté son premier rapport d'activité pour l'année 2018, première année complète de fonctionnement.

À côté des données chiffrées (voir tableau) présentes dans le rapport, il est fait état d'indications intéressantes comme par exemple le profil des familles accueillies fréquentant les structures : 90 % des familles sont des familles ayant 1 ou 2 enfants, que ce soit pour la crèche familiale ou le multi-accueil.

Les tarifs des deux structures font l'objet d'une dégressivité selon les revenus de la famille (tarifs basés sur le coefficient CAF). Et il est intéressant de noter que le coût des structures n'est pris en charge par les familles qu'à hauteur de 15,43 % pour la crèche familiale et 17,08 % pour le multi-accueil, le reste étant financé par des subventions de la commune et de la CAF.

Au niveau financier, les 2 structures étaient déficitaires en 2018, compte tenu de versements de subventions d'investissements de la CAF de montants bien inférieurs à ceux prévus au moment du financement du projet. Le

business plan prévoit de dégager des profits à partir de la 11^e année d'exploitation, si les prévisions d'occupation sont respectées.

Depuis le début de l'année 2019, un conseil de crèche a été mis en place avec des représentants des familles (1^{re} réunion le 17/05/2019). Le RAM (relais d'assistantes maternelles) a commencé son activité et accueille des assistantes maternelles indépendantes de Saint-Gervais et de communes avoisinantes.



Des enfants du multi-accueil et de la crèche familiale en sortie à la ferme au mois de juin

Les petits éterlous en chiffres

Année 2018	Crèche familiale	Multi-accueil
Capacité d'accueil (nombre de places)	34	32
Nombre d'enfants accueillis	61	87
Nombre de jours d'ouverture	251	251
Nombre d'heures de présence	50 268	58 200
Nombre d'heures facturées	50 603	61 133
Contrat journalier moyen	5,9 h	7,6 h
Tarif horaire moyen	1,43 €	1,73 €
Pourcentage des familles ayant un taux horaire < 1 €	23 %	18 %
Résultat après impôt	-119 106 €	-113 975 €
Chiffre d'affaires	467 702 €	637 722 €
Participation des parents	72 166 €	108 921 €
Participation commune Saint-Gervais	182 300 €	286 025 €
Participation CAF	212 934 €	235 305 €



ALPI HOURS FESTIVAL

Du 18 au 20 juillet, venez nombreux assister dans les rues de Saint-Gervais à la naissance du nouveau festival gratuit et pour tout public. 3 jours endiablés, concoctés par Afozic, au rythme du jazz, de la soul, de la pop, de la soul funk, du dirty blues rock, des spectacles de rue, et autres représentations burlesques, et cela en toute convivialité avec un déjeuner sur l'herbe dans l'écrin du parc thermal !

Renseignements et programme office de tourisme : 04 50 47 76 08
www.saintgervais.com

Jeudi 18 juillet : Uptown Lovers et Swingirls

Vendredi 19 juillet : Sopa Loca, Otto Il Bassotto : Tête de caoutchouc (Pavé d'Or 2017 au Festival international de Vevey en Suisse), Compagnie du Petit Monsieur : « En dérangement » et « Deux secondes », Swingy Bang Band Bal D et DJ Sugarleg.

Samedi 20 juillet : Compagnie les Petits Détournements : « L'atelier des petits machins trucs », Les Frères Misters, Otto Il Bassotto : « Déambulation déjantée », Compagnie la Gueudaine : « La rencontre », Compagnie Facile d'excès : « Maintnow », One Rusty Band, Ralf Hartmann et No Funk Soul Funk et Fausses Fourrures Et un déjeuner sur l'herbe à 11h30 dans le Parc Thermal du Fayet.

AGENDA

Du 6 au 7 juillet
"LA MONTAGN'HARD"
11^e ÉDITION DU MONT-JOLY ULTRA TOUR
Saint-Nicolas

9 juillet
FESTIVAL BAROQUE –
CONFÉRENCE SUR HÉLÈNE
DE MONTGEROULT PAR
JÉRÔME DORIVAL
Théâtre Montjoie – Saint-Gervais

10 juillet
CONCERT FESTIVAL
BAROQUE « PORTRAITS
DE FEMMES »
Église de Saint-Nicolas

14 juillet
BAL ET FEUX D'ARTIFICE
DU 14 JUILLET
Promenade du Mont-Blanc – Saint-Gervais

15 juillet
CONFÉRENCE « NOS
GLACIERS TRANSPARENT »
PAR LUC MOREAU
Théâtre Montjoie – Saint-Gervais

17 juillet
TOUR DU VAL D'AOSTE
Esplanade Marie Paradis – Saint-Gervais

Du 18 au 20 juillet
ALPI HOURS FESTIVAL
(voir encadré)

21 juillet
33^e MONTÉE DU NID
D'AIGLE ET 16^e ÉDITION
RANDONNÉ D'AIGLE
Départ du Parc Thermal – Le Fayet

24 juillet
SOIRÉE DE LANCEMENT
DE LA VISITE VIRTUELLE
DE L'ASCENSION DU
MONT-BLANC PAR
BERNARD TARTINVILLE
Théâtre Montjoie – Saint-Gervais

25 juillet
RELAIS NOCTURNE DU FAYET
Le Parc Thermal – Le Fayet

26 juillet
CONCERT TRIO ENGÉ
Théâtre Montjoie – Saint-Gervais

29 juillet
CONFÉRENCE « LE
BOUQUETIN, UN ATHLÈTE
ROI DES PAROIS »
Village vacances APAS – Col de Voza

1^{er} août
RELAIS NOCTURNE DE
SAINT-NICOLAS-DE-VÉROCE
Saint-Nicolas-de-Véroce

3 et 4 août
FÊTE DES GUIDES DU
VAL MONTJOIE
Saint-Gervais

4 août
FÊTE DU VILLAGE DE
SAINT-NICOLAS
Saint-Nicolas-de-Véroce

Du 5 au 10 août
RENCONTRES MUSIQUE &
PATRIMOINE
(voir encadré)

6 août
PROJECTION DU FILM
"LES SANGLOTS INDIENS
DU MONT-BLANC"
AVEC DANIEL ROCHE
Théâtre Montjoie – Saint-Gervais

8 août
RELAIS NOCTURNE
DU BETTEX
Le Bettex

9 août
SOIRÉE D'OBSERVATION
DES ÉTOILES
Observatoire du Mont d'Arbois

12 août
LECTURE DE PAYSAGE
« GLACIERS ET
CHANGEMENTS
CLIMATIQUES DANS LE
BASSIN DE BIONNASSAY »
Refuge du Nid d'Aigle

14 août
RELAIS NOCTURNE
DE SAINT-GERVAIS
Esplanade Marie Paradis – Saint-Gervais

Du 15 au 18 août
BOURSE AUX MINÉRAUX
Espace Mont-Blanc – Saint-Gervais

15 août
BAL ET FEUX D'ARTIFICE
DU 15 AOÛT
Promenade du Mont-Blanc – Saint-Gervais

16 août
CONCERT I SENTIERI
Église de Saint-Gervais

19 août
FILM/DÉBAT "LA
FABULEUSE HISTOIRE
DU GYPAËTE BARBU"
Théâtre Montjoie – Saint-Gervais

24 août
LECTURE « VOYAGE
DANS LES ALPES » PAR
LA ROUTE BLEUE
Bibliothèque Fernand Braudel – Saint-Gervais

24 et 25 août
RENCONTRE FOLKLORIQUE
« LA RIOULE »
Espace Mont-Blanc – Saint-Gervais

30 août
PASSAGE DU 17^e ULTRA
TRAIL DU MONT-BLANC
Promenade du Mont-Blanc – Saint-Gervais

1^{er} septembre
FÊTE DES BÛCHERONS
Parc thermal – Le Fayet

15 septembre
LA MONCHU DANS L'PENTU
Rando cycliste ouverte à tous au profit de l'association ARAMIS Centre-ville – Saint-Gervais

21 et 22 septembre
LES JOURNÉES
EUROPÉENNES DU
PATRIMOINE
Saint-Gervais et Saint-Nicolas-de-Véroce

Du 1^{er} au 5 octobre
SALON 4807 FLYING
LIGHT – 12^e ÉDITION
Espace Mont-Blanc – Saint-Gervais

13 octobre
DIAGONALE DU MONT-JOLY
Plateau de la Croix – Saint-Nicolas-de-Véroce

RENCONTRES MUSIQUE ET PATRIMOINE

La 11^e édition des "Rencontres Musique et Patrimoine" se tiendra du 5 au 10 août 2019, sous le haut patronage d'Anne Queffelec.

Accompagner les colporteurs dans leur périple, suivre les traces de Marie Paradis, accueillir des musiciens et des artistes d'exception comme la soprano Patricia Petibon ou la pianiste Susan Manoff, du mélomane averti aux jeunes enfants, tout le monde trouvera son bonheur.

Programme complet et tarifs : 04 50 47 76 08

www.musique-patrimoine-mtblanc.com

Lundi 5 août

- Église Saint-Gervais : « Concert de midi » Trompes de Bonne
- Église Saint-Nicolas : « God Save the Queen » Ensemble Contraste

Mardi 6 août

- Musée d'Art Sacré : visite musicale
- Église Saint-Nicolas : « Notes à un colporteur » Ensemble Libera me

Mercredi 7 août

- Alpage de la Charme : randonnée musicale « Au Paradis de Marie »
- Église de Saint-Gervais : « Opus 6 pour états d'âmes » Confessions de femmes

Jeudi 8 août

- Église Saint-Nicolas : Prélude musical « Classe publique »
- Église Saint-Nicolas : « Variations Goldberg » Quatuor Ardeo

Vendredi 9 août

- Promenade au cœur du Val Montjoie
- Église Saint-Nicolas : « Soirée lieder » Patricia Petibon soprano et Susan Manoff pianiste, récital en avant-première de Salzbourg !

Samedi 10 août

- Plateau du Champel : pique-nique géant

Les dimanches des vacances

MARCHÉ D'ÉTÉ
DE SAINT-GERVAIS

Promenade du Mont-Blanc

POT D'ACCUEIL

Promenade du Mont-Blanc – Saint-Gervais – 18h30

POT D'ACCUEIL

Saint-Nicolas-de-Véroce – 11h

PATRIMOINE ET EXPOSITIONS

Du 25 mai au 29 septembre
EXPOSITION « DU
VOYAGE, L'ŒUVRE »
Maison forte de Hautetour

Du 15 juin au 15 octobre
EXPOSITION « DIALOGUES »
KAVIUK
Parc thermal

Du 08 juin au 22 septembre
EXPOSITION "BLACKOUT" –
ÉTIENNE DE FLEURIEU
Pile Pont Expo – Saint-Gervais

Du 1^{er} juillet au 14 juillet
EXPOSITION
D'ÉMILIE BOUCHARD
Salle Géo Dorival – Saint-Gervais

Du 4 juillet au 29 août
EXPOSITION « VISITER,
DÉCOUVRIR, ENTRE
RHÔNE, ALPES, LÉMAN ET
BAUGES (1810-2010) »
Bibliothèque Fernand Braudel – Saint-Gervais

Du 10 juillet au
22 septembre
EXPOSITION « AU DÉPART
DES MONTAGNES,
PETITE HISTOIRE DE
L'ÉMIGRATION SAVOYARDE
DU 17^e AU 19^e SIÈCLE »
Musée d'art sacré – Saint-Nicolas-de-Véroce
Les jeudis 18 juillet et 1^{er} et 14 août
Rando-patrimoine sur le sentier du Baroque
Départ musée de Saint-Nicolas-de-Véroce

NOTRE AMBITION, SAINT-GERVAIS

liste de la majorité municipale conduite par Jean-Marc Peillex

LES COMPTES SONT BONS !

Marre de la désinformation de l'opposition. La collectivité n'est pas là pour épargner mais pour investir au quotidien pour l'intérêt général des Saint-Gervolains. Non, notre commune ne vit pas au-dessus de ses moyens, l'équipe municipale travaille au quotidien pour l'avenir en gérant les impôts payés par les Saint-Gervolains en bon père de famille.

Les élus de l'opposition ont l'habitude lors des conseils municipaux, seules réunions auxquelles ils assistent régulièrement depuis leur élection, de reprocher à notre collectivité de vivre au-dessus de ses moyens. Alors halte à la désinformation !

À Saint-Gervais, dans le mandat actuel, nous n'avons pas recours au crédit pour tous les investissements réalisés. Les emprunts du précédent mandat ont été contractés pour le financement de nos grands projets : le pont, la piscine, la patinoire et l'école Marie Paradis.

Les recettes du budget de la commune sont essentiellement constituées des impôts versés par les habitants, des subventions savamment obtenues, des produits des services, des différentes redevances versées par nos délégataires : remontées mécaniques, casino, thermes... et des dotations de l'État qui fondent chaque année un peu plus !

COMMENT ONT ÉVOLUÉ VOS IMPÔTS LOCAUX ?

En 2002, pour éviter la mise sous tutelle, et afin d'éponger les dettes des précédentes

mandatures, une hausse de 15 % des taux des impôts locaux comme la taxe d'habitation ou la taxe foncière a dû être votée. Ainsi par exemple le taux de la taxe d'habitation est passé de 13,5 % en 2001 à 15,53 % en 2002, celui de la taxe foncière de 17,18 % à 19,76 %. Pour rappel, les impôts locaux sont calculés à partir de la valeur locative déterminée par l'État et revalorisée par lui autoritairement chaque année.

Depuis 2014, dans ce troisième mandat, l'équipe autour du maire Jean-Marc Peillex a pris l'engagement de compenser la hausse de la valeur locative par la baisse des taux communaux dans la limite maximale de 1 % par an. **Engagement tenu.**

C'est ainsi que, malgré la hausse des valeurs locatives décidée par l'État : + 29 % depuis 2000, grâce à cet engagement de notre équipe, les taux sont redevenus identiques en 2019 à ceux de 2000. Ce qui signifie en € constant que les habitants paient le même montant en 2019 qu'en 2000 alors que de nombreux investissements structurants ont été réalisés. **Parole tenue.**

Exemple de l'évolution de la part communale des impôts locaux :

Années	Valeur locative	Taux communal de la Taxe d'habitation	Montant	Taux communal de la Taxe foncière	Montant
2000	3 305	13,50 %	451 € (valeur 2018 : 592 €)	17,18 %	339 € (valeur 2018 : 445 €)
2002	3 372	15,53 %	524 €	19,76 %	394 €
2010	3 863	14,76 %	570 €	18,78 %	429 €
2019	4 357	13,56 %	591 € (valeur 2000 : 450 €)	17,72 %	456 € (valeur 2000 : 348 €)
Évolution	+ 29 %				

À QUOI SERVENT VOS IMPÔTS LOCAUX ?

Les impôts locaux recouverts par la collectivité représentent plus de 11 millions d'euros en 2018, soit plus de la moitié du budget total de la commune. Des impôts qui servent à assurer l'organisation générale de la ville : salaires des employés communaux, fonctionnement des bâtiments communaux et de services publics, services du quotidien comme la restauration scolaire, la petite enfance...

Des impôts qui servent aussi et surtout à investir pour notre commune et l'intérêt général. Bien sûr, il y a eu la piscine, la patinoire, le pôle éducatif, le pont de contournement, les deux églises, Hautetour... et le dernier en date : la rénovation énergétique du bâtiment de la MJC... Il y a aussi des investissements qui permettent d'embellir et d'améliorer au jour le jour notre ville : les enrobés, le passage aux leds des éclairages publics, les réseaux souterrains...

Pas question de thésauriser. Des impôts, oui, mais pour lesquels chaque jour vous pouvez voir l'efficacité et les résultats au quotidien à Saint-Gervais !

ÉLAN CITOYEN

liste conduite par Laurent Duffoug-Favre

Nos trois élus en collaboration avec les membres de l'association Élan Citoyen continuent à défendre l'intérêt général et font vivre la démocratie en apportant un point de vue différent et constructif dans la vie politique saint-gervolaine et sur les dossiers sensibles pour les habitants.

2019 est une année charnière tant en politique que dans la gestion des dossiers de fond de notre collectivité comme la lourde fiscalité relative aux finances, les contrats de concession, les problématiques d'urbanisme et de développement, la liaison câblée entre les thermes et le bourg principal, les réseaux d'eau potable et usée, les dossiers sensibles comme l'hôtel de la maison Doux, l'EHPAD des Myriams ou encore l'UTN des Bétasses dont l'avenir reste incertain.

Notre élan démocratique citoyen offre à chaque Saint-Gervolain la possibilité d'exprimer ses choix afin de combattre le courant de pensée uniforme, nuisible à notre épanouissement donc à notre avenir.

Maintenant, place au changement inévitable pour construire le futur que méritent nos enfants, après 36 ans de siège au conseil municipal de notre maire actuel !

Retrouvez-nous sur elancitoyen.fr

L'ambassadeur d'Inde en France en visite à Saint-Gervais



Le 19 avril dernier, Vinay Mohan Kwatra, ambassadeur d'Inde en France, est venu se recueillir au cimetière du Fayet au mémorial des victimes des accidents des avions Air India du Malabar Princess en 1950 et du Boeing 707, baptisé Kangchenjunga, du nom du point culminant de l'Inde en 1966. Le mémorial est constitué de morceaux de carlingue du Boeing 707 récupérés sur les lieux du crash par « la ferrailleuse des glaciers » Josée De Vérité.

Cette visite a été l'occasion pour le Maire Jean-Marc Peilleux, de faire visiter la commune et ses thermes à Monsieur l'ambassadeur.

FORUM DE L'EMPLOI À SAINT-GERVAIS

Le 28 mai 2019, le forum de l'emploi, organisé par Pôle emploi Sallanches, s'est déroulé à l'espace Mont-Blanc. Cet événement a pour objectif d'accompagner les demandeurs d'emploi dans leur recherche et de satisfaire les besoins en recrutement des entreprises locales. Il a permis la rencontre directe entre les demandeurs d'emploi et les entreprises locales ayant des postes à pourvoir.

Pour cette première édition, 30 entreprises cherchant à recruter des CDI, CDD ou des postes saisonniers, dans les secteurs de l'hôtellerie-restauration, le commerce, la santé, le service à la personne et bien d'autres étaient présentes.

Avec pas moins de 300 candidats qui ont participé à cette rencontre, on peut dire que ce premier forum de l'emploi organisé à Saint-Gervais a été un réel succès.



BIENVENUE AUX NOUVEAUX AGENTS DE LA COMMUNE

FRANCK NAZON

Franck Nazon, nouveau chef de la police municipale de Saint-Gervais, prend la succession de Laurent Duperthuy, qui a pris une retraite méritée au bout de 35 ans de service.

Franck Nazon a commencé sa carrière comme ASVP à Die dans la Drôme en 2005, année où il a obtenu son concours de gardien. Il a par la suite quitté Die pour Valmeinier en Savoie où il restera 3 ans et demi. En 2008, il intègre la Police Municipale de Sallanches composée de 6 agents où il restera 7 ans puis rejoindra Chamonix en juin 2015 en tant qu'adjoint au chef de service de la PM (15 agents). Il obtient par la suite l'examen de Chef de service PM en 2017.



STÉPHANIE GUERS

Stéphanie Guers arrive à la commune en tant que Directrice adjointe des services techniques. Titulaire d'un BTS métiers de l'eau et d'un diplôme d'ingénieur en génie industriel de l'environnement, elle était, de 2016 à 2019, Directrice des services techniques à Domancy, en charge des travaux et de la gestion d'une équipe d'opérateurs. Elle a commencé sa carrière au sein de l'entreprise SUEZ en tant qu'ingénieur Process dans le traitement des déchets en région Rhône-Alpes.

Elle a également vécu 3 ans au Canada durant lesquels elle a pu travailler en station de traitement des eaux (AEP/EU) et en conduite d'exploitation.



GWENDOLINE JAGOT

Gwendoline Jagot, nouvelle instructrice d'urbanisme au sein de la collectivité, prend la suite de Joël Jiguet, directeur de l'urbanisme de Saint-Gervais pendant 28 ans et jeune retraité.

Diplômée d'une maîtrise en droit public à Lille, elle fut assistante juridique en cabinet d'avocat avant d'intégrer le service urbanisme de la Commune de Saint-Jean-de-Monts, commune littorale et touristique. Elle travaillera pendant 2 ans comme responsable d'équipe et instructrice des autorisations d'urbanisme. Elle assurait, par ailleurs, la gestion administrative des contentieux en urbanisme et assistait la Directrice Générale adjointe, responsable du service, dans l'élaboration et la modification des documents de planification urbaine et des opérations d'aménagement.

Saint-Gervais et le Lions Club Mont-Blanc, deux partenariats importants

Ce printemps a vu la concrétisation de deux opérations menées par le Lions Club avec la commune de Saint-Gervais, l'une en faveur de la lecture et l'autre en faveur du handicap, deux engagements forts des Lions et de la commune.

L'action en faveur de la lecture a été matérialisée par la pose de 4 boîtes à livres offertes par le Lions Club et installées aux 3 étages de la commune : dans Saint-Gervais (Espace Mont-Blanc et MJC), au Fayet (square Amédée Guy) mais également à Saint-Nicolas-de-Véroce (à côté de la bibliothèque).

En déposant ou en empruntant un livre dans une de ces boîtes, vous lui donnez une seconde vie, tout en respectant l'environnement. Cette

démarche conviviale donne un accès libre aux lecteurs avec un choix diversifié de livres. Cultivons le goût de lire !

L'action en faveur du handicap s'est concrétisée par la pose de panneaux sur les emplacements de parking réservés aux personnes handicapées « *Si tu prends ma place, tu prends mon handicap* ».

Ce panneau constitue une des actions phares des Lions Clubs. Positionné au-dessous du panneau réglementaire, il indique aux automobilistes qu'il faut respecter les places de parking réservées aux personnes handicapées. Cette opération illustre l'importance de rappeler les notions de respect de la vie en communauté.

C'est au cours d'une cérémonie organisée sur l'esplanade Marie Paradis que les boîtes à livres et les panneaux ont été officiellement remis à la commune par l'équipe des Lions Mont-Blanc, à l'occasion du centenaire de leur mouvement.



RÉSULTAT DU RECENSEMENT 2018 : UNE POPULATION SAINT-GERVOLAINE EN HAUSSE

Les résultats du recensement de 2018 sont parus au mois de janvier 2019 : la commune compte **5 690 habitants** pour 5 534 au recensement 2013.

L'INSEE ne transmet pas les chiffres de chaque village de la commune mais une approximation a été faite lors de l'enquête de 2018 répartissant la population sur le territoire de la façon suivante : environ 4,68 % à Saint-Nicolas-de-Véroce, 33,64 % au Fayet, et 61,68 % à Saint-Gervais bourg.

Pour réaliser le recensement, 12 agents recenseurs ont été recrutés et formés. Ils ont, en amont de la période d'enquête, réalisé un relevé des adresses dans leur district ; ce listing a permis à l'INSEE d'établir un cahier de suivi pour l'enquête. Une coordinatrice, une employée communale (toutes deux formées au recensement), et un informaticien recueillaient chaque jour les données rapportées par les agents afin de les transmettre à l'INSEE. Certains d'entre vous ont pu répondre directement sur le site Internet dédié. Toutes les feuilles de réponses ont été triées, classées puis emballées pour être envoyées à l'INSEE. Un travail fastidieux pour tous mais nécessaire et important !

N'oublions pas que **ces chiffres décident du montant de financement accordé par l'état à la commune** et aussi de la pérennité ou de la création d'établissements scolaires, de santé et de loisirs.

SOYEZ VIGILANTS !

Orage, tempête, glissement de terrain... propriétaires, vous êtes responsables des conséquences des dégâts qui auraient pour origine votre propriété (chute d'arbres...). Pensez à assurer votre responsabilité civile !



MAIRIE DE SAINT-GERVAIS

T. 04 50 47 75 66 – Fax : 04 50 47 75 73

mairie@saintgervais.com

50, avenue du Mont d'Arbois

74170 Saint-Gervais-les-Bains

Lundi, mardi, jeudi : 8h30-12h/13h30-17h

Mercredi : 8h30-12h/13h30-17h + permanence état civil jusqu'à 19h

Vendredi : 8h30-12h/13h30-16h

Pour les passeports et cartes d'identité, accueil sur rendez-vous.

BUREAUX D'ÉTAT CIVIL

SAINT-GERVAIS

T. 04 50 47 77 31

etatscivil@saintgervais.com

LE FAYET

T. 04 50 78 27 69

lefayet@saintgervais.com

49, rue de la Poste

Lundi, mardi, jeudi : 8h30-12h/13h30-17h

Mercredi : 8h30-12h

SAINT-NICOLAS-DE-VÉROCE

Se renseigner auprès de l'Office de tourisme de Saint-Nicolas-de-Véroce.

ÉTAT CIVIL

Naissances

DÉCEMBRE

02 Diane Liliane Nicole BODARD

03 Théo JUMILUS

24 Kiara BENDAIF

JANVIER

05 Natéo Matys ROCHEREAU

FÉVRIER

04 Emma Catherine
Sandrine GOIN

12 Charlie Solange DAUTCOURT

17 Iris MATUSZAK

18 Jade Magaly DUMAS

24 Ezio FERREIRA

25 Gebril Gabriel ASRIH

MARS

09 Léo Clément DESCHAMPS

16 Ioan Louis Bernard

BOUDIN DONZEL

28 Olivia Bérénice Héloïse LAURAS

AVRIL

06 Elise DUCROZ

07 Leonor Margarida

BARBOSA NETO

08 Lily GUIGNARD

12 Clément JANIN

13 Lucie Monique Geneviève
ROMAND

20 Lily Catherine Laurence VALLEIX

21 Livia HATY

23 Rudi HURCOMBE

24 Lise Judith JACQUET

26 Julian ARNOULD

27 Loup ESCALLIER

MAI

10 Arsène MIGEOIS

16 Lou LAUNAY

21 Kyra DUMAX-BAUDRON

29 Romy ZENONI PROST

JUIN

15 Ethan Léo SENIOR

18 Yazid SADEK

Mariages

DÉCEMBRE

14 Françoise Alice DEMOLIS et
Michel Roger Marcel PELLOUX

15 Valérie Marie-Hélène

MOUSSEFF et Sébastien JUNG

28 Larisa Leonidovna KARAMYSEVA
et Daniel MEULIN

31 Steffy Maria Florence GRISOL et
Maxime Marie-Laurent BOILLOT

JANVIER

19 Pauline Madeleine Marion

PAVARD et Yann Bernard

William PLÉ

FÉVRIER

02 Luciana CORDIVANI et Bernard

Michel TAISNE

MARS

22 Sophie Hélène SEGAL et Alain
Philippe BOUVIER

30 Amandine PERRAUDIN et Julien
Marcel Willy BILLION

MAI

04 Stéphanie Marie-Ange Juliette
Jeanne CLAVEL et Jean-Claude
NAUMANN

18 Marie-Laure BÉGUIN et
Charlotte Émilie KAI

JUIN

01 Céline Viviane VACCA et

Gaëtan MARQUET

08 Charlotte Aurélie Mauricette

MOSER et Guillaume Henri

Marc VIDAL

15 Lucile Eliane Henriette REVEL et
Sébastien Jean-Michel DZIUS

22 Isabelle Michelle Pierrette
Ghislaine MAIZIERE et
Fabien RIGOLE

28 Olivia Dominique Sylvie REMY
et Jérôme Michel VERMEERSCH

Décès

DÉCEMBRE

01 Giovanna PICCOLI

18 Michel Jean Pierre BOZON

24 René Marcel OURS

JANVIER

11 Yves René DEMOLIS

13 Élise DUGUET née

MOLLIX-DONJON

14 Éliane Julia BERGAMELLI

née DUCIMETIÈRE

17 Guy Lucien François THEVENOT

18 Michael Richard KEEN

27 Philippe Jean-Louis PLET

28 André Paul WEBER

29 Jacques Pierre Marcel COLAS

FÉVRIER

06 Éliane BÉAL née DELACHAT

09 Lucienne Berthe BROISAT

11 Maurice Léon Louis GUÉDON

18 André Marc LADREY

19 Françoise Pauline Louise

BOUVIER née HOUPILLIART

23 Émile Pierre GONZALEZ

26 Krystian Kazimierz MADEJA

MARS

04 Tony Gérard Joseph

MOREL CHEVILLET

10 Jean Pierre Marie

Henri ARNAUD

20 Michel Jean-Claude BAJULAZ

24 Claude Régis ERBA

AVRIL

02 Jean Marcel Jules MAILLET

06 Marcel Henri JULLIEN

07 Joannès André

GRANDJACQUES

09 Alain Pierre LE MERCIER

10 André Damase

Edouard BRÈCHES

19 Alice Marie DUFOUR

née DUNAND

MAI

05 Marguerite Georgette Eugénie

VARADY née BIGOT

14 Étienne PERRUCHON

22 Dolorès ZAGO née ORTÉGA

29 François Joseph VIALLET

31 Matus BREZOVSKY

JUIN

11 Dominique Georges COULMY

27 Michel Paul Jean

Joseph LAURENT

28 Louis Martin LEI

Bernard Marcel ROSSET

30 Hervé Jean Marie CHAMOSSET

Parrainages civils

JUIN

22 Nollhann Maurice Bernard

MUGNIER et Sohann Alexandre

Sébastien MUGNIER

Hommages

*Ils ont marqué Saint-Gervais, chacun dans leur domaine.
Toutes nos pensées vont à leurs familles.*

MICHEL BOZON

Ce fils d'hôtelier, a consacré sa vie à la montagne comme moniteur de ski et guide, dont il fut l'un des présidents. Il fut conseiller municipal de 1983 à 1989.

LUCIENNE BROISAT, OU LULU

Avec Lucienne Broisat, c'est un symbole de la montagne qui disparaît. Lucienne a plongé toute sa vie dans ce monde montagnard des grands guides. « La montagne lui a tout donné, mais lui a tout pris », disait-elle souvent.

HERVÉ CHAMOSSET

Cet enfant du pays amoureux de la nature et de la montagne, professeur d'arts plastiques apprécié de ses élèves, fut un artiste plasticien créatif, qui a notamment exposé avec le peintre Soulagès à Paris.

DOMINIQUE COULMY

C'est le monde du ski qui est en deuil. Très jeune il participe au championnat du monde de télémark à Courmayeur, avant de propulser cette discipline dans la vallée.

CLAUDE ERBA

Claude Erba, est un symbole du monde rural de la vallée qu'il a animé et soutenu toute sa vie, comme président du Groupama local et comme paysagiste. Grand animateur de la fête de village à Saint-Nicolas-de-Véroce ou de la foire d'automne de Saint-Gervais, c'est encore lui qui a créé l'association des accordéonistes du Mont-Blanc.

JOANNES GRANDJACQUES OU JOJO

Il a repris l'entreprise de transports créée par son père Lubin qu'il a su adapter à la révolution des échanges routiers.

ÉTIENNE PERRUCHON

Il est connu pour ses nombreuses musiques de films, en particulier pour son ami Patrice Leconte. Il a composé un grand nombre d'œuvres, musiques de film, musiques de scène, musiques symphoniques, ou chansons. Sa grande œuvre, c'est *Dogora*. Pour lui, « la musique était faite pour toucher les gens. »

GUY THEVENOT

Une vie au service de la collectivité : il a milité sur tous les fronts, au niveau de la paroisse, dans les camps pour adolescents des années 60, dans le groupe folklorique fondé par sa femme Gisèle, et dans les pompiers volontaires de la commune. Il a assuré la direction de la patinoire jusqu'à sa retraite.